ÉDITION DU LOIR-ET-CHER

www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

#193

MENSUEL NOVEMBRE 2021

L'actualité économique et sociétale du Val de Loire ■ Gratuit

41

Dossier

« Formation professionnelle, ce qui a changé »

P20-27

édito

Le cœur de la loi Avenir promulguée en 2018 était de faciliter la formation des salariés et d'encourager la voie de l'alternance et de l'apprentissage, pour mettre en adéquation formation et besoins des entreprises.

Le constat de départ est un point important de la réforme : au cours d'une carrière, nous changeons désormais beaucoup plus d'entreprises voire de métiers. Pour les jeunes générations, c'est déjà quelque chose de profondément ancré : ***« La génération actuelle ne cherche plus systématiquement la stabilité professionnelle avec un CDI d'entrée. »*** Pour elle, personne n'est programmé pour faire un seul métier toute sa vie. Il faut donc présenter à nos jeunes très tôt les nombreuses voies possibles, faciliter les passerelles et multiplier les stages en immersion dans les entreprises. C'est pour cela que la formation professionnelle continue (tout au long de la vie) est essentielle et que la voie de l'apprentissage est de plus en plus privilégiée.

Trois ans après, L'Épicentre est allé à la rencontre des acteurs de la formation professionnelle en Région Centre-Val de Loire pour faire un premier bilan de la mise en œuvre de la réforme. Détails dans notre dossier spécial du mois.

L'occasion pour nous de souhaiter la bienvenue à Maxence Yvernault, qui vient d'intégrer notre rédaction, en qualité de journaliste… En apprentissage, justement ! Nous sommes certains que vous lui réserverez le meilleur accueil lors de ses reportages sur le terrain. Vous pourrez d'ailleurs apprécier ses premiers articles dans cette édition de novembre.

Bonne lecture,
La Rédaction

sommaire

VIE DES ENTREPRISES

6 L'aventure entrepreneuriale commence avec Odyssée Création
Depuis 2008, la coopérative d'activité et d'emploi baptisée Odyssée Création, basée à Romorantin, offre aux porteurs de projet le statut d'entrepreneur salarié. Les co-gérants Gisèle Van Grasstek, Alain Riou et Emmanuelle Chaplault nous offrent un aperçu de quelques parcours emblématiques.

EMPLOI FORMATION

12 Philippe Gobinet : *« Investir dans la formation de proximité »*
Alors que le marché national du travail temporaire est en recul, le groupe Partnaire progresse. Face à la pénurie de main d'oeuvre, son PDG, Philipe Gobinet, préconise des formations ciblées au niveau des bassins d'emploi.

LE DOSSIER DU MOIS

20 Formation professionnelle, ce qui a changé
Contre toute attente l'économie française, est en plein boom. La pénurie de compétences n'est pas limitée aux métiers en tension, mais s'est généralisée à l'économie du pays tout entier.
La formation est une priorité, tant pour l'État que pour les entreprises. De la collecte des cotisations à l'insertion dans l'entreprise, détail d'un schéma qui a bien changé.

TOURISME

28 La saison touristique 2021 sous le signe de la renaissance
Parler de renaissance est de bon augure en Région Centre-Val de Loire. Contre toute attente, la saison touristique 2021 aura été bonne, voire très bonne pour ceux qui auront été les plus réactifs et volontaires.

L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Mensuel gratuit
#193
Novembre 2021

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

- Président
François Delaisse
- Directrice de la publication
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
- Relations extérieures
Philippe Duisit
06 33 22 43 19
Guillaume Malbo
06 33 12 77 56
- Contacts commerciaux
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85
- Impression
Imprimerie Baugé, Descartes
- Graphisme
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51
- Rédacteurs
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Johann Gautier
Laëtitia Piquet
Sophie Manuel
Frédéric Fortin
Maxence Yvernault

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1080

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000028 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

Les experts-comptables de la Région Centre-Val de Loire réunis à Beauval

Moment fort de la profession, l'assemblée générale des experts-comptables de la région Centre-Val de Loire a eu lieu mi-octobre à Saint-Aignan (41). 450 confrères y étaient réunis.

L'occasion pour eux de dresser un bilan des actions réalisées depuis le début de la crise sanitaire. *« Nous avons mouillé la chemise pour être au service de nos clients. Nos équipes se sont mobilisées et nous en sommes assez fiers. Bruno Lemaire nous a même qualifiés "d'essentiels de l'économie" »*, s'enthousiasme Éric Gernez, président régional de l'Ordre. Présent lors de l'AG, Lionel Canési, Président du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts Comptables ajoute *« Nous avons été au cœur de la crise, maintenant nous sommes au cœur de la relance. Nous sommes des économistes du quotidien et notre mission est de porter au national la parole des TPE-PME. »* Optimiste, il conclut *« maintenant il faut un peu positiver, aujourd'hui, c'est reparti fort, on ne constate pas de défaillance massive d'entreprises (grâce notamment aux PGE), il n'y a pas d'inquiétudes à court terme sur la santé des entreprises. On doit plutôt faire face à une pénurie de main d'œuvre et de matériel. »*

Moment d'échanges techniques entre confrères, l'AG a été l'occasion d'informer sur les évolutions du métier dont la digitalisation.

Stéphane Buret, réélu à la présidence de la CMA du Loir-et-Cher

Les élections à la Chambre de métiers et de l'artisanat de Centre-Val de Loire se sont déroulées du 1er au 14 octobre 2021. En Loir-et-Cher, c'est Stéphane Buret, président sortant et sa liste *« La Voix des Artisans »* qui ont été réélus avec 465 voix contre 363 voix pour Patricia Fhima qui conduisait la liste *« Fiers d'être artisans »*.
En Région Centre-Val de Loire en revanche, c'est la liste *« Fiers d'être artisans »*, conduite par Aline Mériau dans le Loiret et la région qui l'a emporté à 3 113 voix contre 2 955 pour la liste *« La Voix des artisans »* menée par Stéphane Buret.
Aline Mériau (ex-présidente de la Fédération française du bâtiment Loiret) devrait donc être élue présidente régionale, pour un mandat de cinq ans, lors de l'assemblée générale d'installation de la chambre de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire qui aura lieu le 15 novembre.

ERRATUM

Alain Bonnin, responsable de la mobilité électrique EDF Centre-Val de Loire

Philippe Bigot, président des concessionnaires du Loir-et-Cher.

Dans notre précédente édition, dans notre article *« Dossier automobile, le paradoxe des énergies »*, nous avons utilisé par erreur une photographie de M. Alain Bonnin, responsable de la mobilité électrique EDF Centre-Val de Loire, en lieu et place de celle de M. Philippe Bigot, président des concessionnaires du Loir-et-Cher.
Nous leur présentons à tous les deux toutes nos excuses.

100% SERVICE
100% QUALITÉ
Une signature de **référence** pour tous vos projets
7/7 - 24h/24

PELLÉ ÉLECTRICITÉ
8, rue Louis et Auguste Lumière
41000 BLOIS
02 54 43 49 14
pelle-electricite.fr

CALLAC ÉLECTRICITÉ
Zac des Courtis 2 allée Ernest Nouel
41100 VENDÔME
02 54 77 66 10
callac-electricite.fr

BROUDIC PLOMBERIE
2 rue des écoles
41100 BLOIS
02 54 78 02 78
broudic-plomberie.fr

Quand le bâtiment va (trop bien ?)…

Porté par la reprise et les politiques publiques, le secteur du BTP fait face à une forte demande, que la pénurie de main d'œuvre et les difficultés d'approvisionnement viennent toutefois contrarier (et faire grimper les factures). La preuve par l'exemple, avec l'entreprise vendômoise Isoscop.

« Dans le bâtiment, les carnets de commande (…) sont toujours proches de leur maximum historique. En revanche, la production est toujours contrainte par des difficultés de recrutement et d'approvisionnement persistantes, qui retardent les chantiers en cours et ne permettent pas de faire face à la totalité de la demande. Les chefs d'entreprise signalent une nouvelle hausse des prix des devis ». Ces quelques lignes issues de la dernière note de conjoncture économique en région Centre-Val de Loire de la Banque de France, publiée le 14 octobre dernier, pourraient avoir été rédigées par Yann Fromager, dirigeant d'Isoscop, entreprise spécialisée dans la rénovation énergétique, tant elles reflètent sa situation.

La main d'œuvre manque alors que la demande explose

Créée en 2015 à Vendôme, l'entreprise compte déjà plus d'une quinzaine de collaborateurs, mais, comme les autres, peine à recruter. *« La pénurie de main d'œuvre n'est pas nouvelle, mais devient préoccupante. Nous recherchons désespérément un charpentier-couvreur, ou juste un couvreur au pire, sans succès »*, prend exemple le dirigeant, dont le carnet de commandes ne désemplit pas, après une année 2020 "*compliquée*". L'activité est soutenue par les politiques publiques, qui multiplient les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. On pense évidemment à l'opération *« isolation à 1€ »*, désormais close, qui a beaucoup attiré l'attention. Pas toujours pour de bonnes raisons d'ailleurs : harcèlement commercial, prestations médiocres, voire même dangereuses, ont été régulièrement décriées. À tort en ce qui concerne Isoscop : *« Nous n'avons pas investi ce segment du marché, volontairement. Nous sommes attachés à délivrer des prestations de qualité, notamment en privilégiant une approche écologique visant tant la nature des matériaux utilisés (laine de chanvre, liège…) que leur mise en œuvre ou l'approvisionnement. Tout ceci a un coût »*, explique le dirigeant, qui relève néanmoins qu'il *« existe toujours des aides à la rénovation pour tous les foyers, certes à des degrés divers »*. Cette jeune entreprise est également portée par une politique de communication résolument dynamique. Le pingouin qui la symbolise délaisse régulièrement la banquise pour prendre pied dans les colonnes de la presse locale, les salles de cinéma et autres opérations de sponsoring. Une pratique qui détonne… et qui ne va pas sans susciter quelques grincements de dents. *« Pas plus qu'un autre, le secteur du BTP ne peut pas vivre en marge de la société. Il doit vivre avec son temps. Le savoir-faire ne suffit pas, il faut le faire-savoir. C'est aussi là que se joue l'attractivité du secteur auprès des jeunes »*, défend – plus qu'il ne se défend – Yann Fromager, toujours à l'offensive. L'entreprise vient ainsi de prendre place, en pleine crise sanitaire, dans des locaux flambant neufs.

Difficultés d'approvisionnement et hausse des prix

Pour l'heure, son essor souffre peu des problèmes d'approvisionnement qui frappent parfois lourdement certains de ses confrères, *« obligés de rester chez eux, faute des matériaux nécessaires. Nous avons énormément anticipé, en reconstituant nos stocks avant la reprise afin d'éviter pénurie et envolée des prix »* (mais sans doute en y contribuant…), explique Yann Fromager. *« L'entreprise a pu bénéficier du précieux concours de la coopérative COBAT 41, dont elle est adhérente »*, précise-t-il. Ce grossiste en bois et matériaux de construction a construit en 2018 une plate-forme de stockage de matériaux à Épuisay, au Nord de Vendôme, sur la route liant Orléans au Mans.

Il avoue néanmoins être lui-aussi contraint de revoir ses tarifs, afin de tenir compte du renchérissement continu des fournitures – sans parler de celui de l'énergie. *« Même si nous essayons de minimiser au maximum le temps s'écoulant entre la signature d'un devis et le début des prestations, il y a toujours un délai »*. Or il n'escompte pas d'amélioration de la situation à court terme. *« Pas avant fin 2022- 2023 »* estime-t-il.

F.F.

Développeurs et chefs d'entreprise : une collaboration qui fonctionne

La première Université des développeurs de la région Centre-Val de Loire depuis le début de la crise sanitaire a eu lieu mi-octobre dans la salle du Jeu de Paume à Blois.

400 agents du secteur du développement des entreprises s'étaient inscrits à l'événement. Seulement 150 développeurs économiques ont pu y participer en raison de la crise sanitaire. Le thème de cette édition 2021 : *« Post-crise, de nouvelles opportunités économiques pour les entreprises et les territoires »*. La journée était déclinée sous la forme de huit ateliers thématiques au choix de chaque participant. Parmi eux, la transition écologique, le tourisme post-covid ou encore la requalification et la réhabilitation des friches industrielles. Avec la perspective d'accompagner ensuite les entreprises et les collectivités le mieux possible dans cette période délicate.

Trouver l'outil adapté à son besoin

Le début de la journée s'est fait en présence de François Bonneau, président de région et président de DEV'UP (Agence de développement économique de la région Centre-Val de Loire). Il a rappelé que la principale mission de cette agence est d'assurer au niveau régional la coopération entre le chef d'entreprise et des entités comme la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI), les communautés de communes ou encore Pôle Emploi, et de flécher l'entreprise en demande d'accompagnement au bon interlocuteur. Chacune de ces entités proposant les services de leur propre unité de développement économique.

Digitalisation et relocalisation

Le principal enjeu actuel, c'est *« trouver l'équilibre entre l'innovation, les besoins des consommateurs et les enjeux environnementaux »* affirme François Bonneau. L'occasion pendant cette plénière de poser la question de la digitalisation et de la place du numérique dans la région. D'autre part, l'idée d'une économie circulaire et relocalisée s'impose de plus en plus. Parmi les 8 ateliers proposés, les développeurs économiques présents ont pu participer à deux ateliers de leur choix, ainsi qu'à un troisième *« imposé »* sur la sensibilisation à la transition énergétique et écologique. Ce dernier a été conçu pour faire prendre conscience de l'impact des activités humaines sur le climat et fournir des clés de compréhension pour agir efficacement.

M.Y.

www.devup-centrevaldeloire.fr

B.B.B AUTOMOBILES 41 - PÔLE MULTIMARQUES - OPEL BLOIS

20 BOULEVARD JOSEPH PAUL BONCOUR - BLOIS - 02 54 78 51 21

GROUPE BIGOT

(1) Avec un chargeur rapide DC 100kw. (2) Équipements mentionnés de série, en option ou indisponibles selon les versions.

Consommations mixtes : gamme Mokka (l/100 km) 4.4/6.1 (WLTP) et CO_2 (g/km) : 114/139 (WLTP) ; gamme Mokka-e (KwH/100 km) 17.4/17.8 (WLTP) et CO_2 (g/km) : 0 (WLTP).

L'aventure entrepreneuriale commence avec Odyssée Création

Depuis 2008, la coopérative d'activité et d'emploi baptisée Odyssée Création, basée à Romorantin, offre aux porteurs de projet le statut d'entrepreneur salarié. Les co-gérants Gisèle Van Grasstek, Alain Riou et Emmanuelle Chaplault nous offrent un aperçu de quelques parcours emblématiques.

Qu'est-ce qu'Odyssée Création ?

Les co-gérants : *«Odyssée création est une coopérative d'activité et d'emploi (CAE) qui accompagne les porteurs de projets souhaitant tester une activité et devenir "entrepreneur salarié". Nous accompagnons les personnes voulant se constituer leur propre emploi, par le biais de la création d'une entreprise. À travers Odyssée, nous leur donnons accès à un accompagnement personnalisé, individuel et collectif. La CAE permet de disposer de contrats qui offrent une certaine sécurité de l'emploi; ces entrepreneurs ont aussi la possibilité de devenir sociétaires de notre coop et de contribuer aux grandes décisions de l'entreprise. Ils intègrent un réseau qui compte plus d'une centaine de membres à travers la région. Ces entrepreneurs salariés bénéficient d'une autonomie professionnelle couplée à un accompagnement tout au long de leur parcours. En plus d'un soutien administratif et comptable, nous les aidons à développer leur chiffre d'affaires, leur créativité et leurs réseaux, lors d'entretiens, d'ateliers collectifs, de réunions entre entrepreneurs, de séminaires… Et il arrive à nos coopérateurs de répondre ensemble à des appels d'offres ou de travailler sur des projets en commun.»*

D'où vient votre envie d'accompagner les porteurs de projet ?

Gisèle Van Grasstek, responsable administrative et cogérante depuis 2009 : *«J'ai participé au lancement du projet au côté du fondateur, Dominique Coltat, qui avait à cœur de proposer de l'accompagnement à l'entrepreneuriat en milieu rural, auprès de publics désireux de se recréer un emploi.»*

© FOdyssée Création

Réunion d'entrepreneurs en ligne – La CAE a numérisé certaines de ses actions en 2019/2020 pour poursuivre ses accompagnements à distance et conserver le lien avec ses entrepreneurs.

Alain Riou, responsable du pôle comptable et cogérant depuis 2021 : *«Je suis arrivé à la CAE lors d'une période de recherche d'emploi et j'apprécie la mixité des activités : suivi comptable, formation des entrepreneurs, réalisation des bilans et accompagnement stratégique.»*

Emmanuelle Chaplault, responsable de l'accompagnement et cogérante depuis 2021 : *«J'ai poussé les portes de la CAE en tant qu'entrepreneure en recherche d'un nouveau format pour exercer mon métier d'urbaniste. J'ai depuis évolué au sein de la CAE en soutien et gestion de projets, puis j'ai intégré l'équipe d'accompagnement en 2018.»*

Pouvez-vous citer quelques exemples d'entreprises qui ont éclos à la CAE ?

«Le bottier Alexandre Portejoie a rejoint la CAE lors de sa recherche de statut juridique pour entreprendre. Son projet réside dans la fabrication de chaussures orthopédiques sur-mesure. Il a connu un développement lui permettant d'ouvrir une boutique, puis de créer de l'emploi avant d'ouvrir sa propre structure. Sa page Facebook : AlexandrePortejoieBottier

Le formateur Ahmed O. a évolué au sein de la CAE sur une activité de formations thématiques dans les domaines de la sécurité et du secours au travail. Il a permis à la CAE de devenir un organisme de formation avant même de créer son entreprise dans ce domaine. Son site : https://cdo-formation.fr/

Les diagnostiqueurs immobiliers Jean Louis R., Frédéric P. et Jean Marie D. qui ensemble ont créé des liens de coopération professionnelle et mutualisent des compétences et des ressources matérielles ou techniques. Ils s'organisent en pôle métier et cherchent d'ailleurs à accueillir de nouveaux diagnostiqueurs coopératifs pour agrandir leur équipe au sein de la CAE.»

Propos recueillis par Laëtitia Piquet

Site Internet :
http://www.odyssee-creation.coop

cpme CENTRE-VAL DE LOIRE

Lancement de la Dynamique Responsable des PME…

100 % des PME sont concernées par la transition écologique !

Vous souhaitez faire des économies d'énergie, rénover vos bâtiments ou faire votre transition écologique, mais ne savez ni comment vous y prendre ni quelle(s) aide(s) et quel(s) dispositif(s) mobiliser ?

Nous pouvons vous éclairer et vous accompagner au plus près dans toutes vos démarches.

Comment ?

- Information, sensibilisation et identification de vos besoins
- Plan d'action(s)
- Recherche et accompagnement dans vos financements (BPI, ADEME, Etat)…
- Suivi de vos projets […]

Contact

Anthony POIRIER : Conseiller en Développement Durable

a.poirier@cpmecentrevaldeloire.fr

06 18 65 41 72

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADEME

La CPME apporte son soutien à la liste d'union « *Ensemble, réussir plus fort* »

32 élus s'engagent pour mener la prochaine CCI, chambre de commerce et d'industrie. Témoignage de certains d'entre eux, qui rappellent l'importance de s'exprimer par le vote, puis d'utiliser à leur juste valeur, les compétences de la chambre consulaire.

Marie-Noëlle Amiot.

Laurent Kopp.

Philippe Bahu.

Sabine Ferrand.

Marie-Noëlle Amiot, directrice générale de Thiolat Packaging

« Il faut accompagner les entreprises les plus fortes comme les plus fragiles »

Elue de la CCI, membre du bureau depuis 5 ans en charge du numérique et de l'industrie, elle a choisi de repartir et de mener la liste *« Ensemble Réussir Plus Fort »*.

« Ma passion, mon moteur, c'est l'entreprise », dit-elle. En témoignent ses différents engagements, dans le Réseau entreprendre ou le CJD par exemple. Alors la CCI semble naturellement, comme l'outil fait pour l'ensemble des entreprises du département. *« J'y vais pour agir,* poursuit Marie-Noëlle, *et c'est aussi pourquoi on m'a demandé d'y aller. Cette CCI, je la vois vivre depuis quelques temps. Il faut continuer à développer sur ce qu'Yvan Saumet, l'actuel président, a réalisé »*.

La CCI est une institution avec une équipe d'une trentaine de salariés. Marie-Noëlle Amiot y retrouve une composition qui va décider d'un projet, comme le fait une entreprise. Un véritable outil d'animation du territoire au profit des entreprises qui s'y développent. On y parle d'aménagement du territoire, d'export, et d'accompagnement ; de tous les sujets proches de l'emploi bien sûr, de la difficulté de recruter, de former et d'intégrer.

La Région Centre-Val de Loire, dans sa diversité économique et géographique, est l'une des régions où le recrutement est le plus difficile. De l'agroalimentaire dans le Controis, à la cosmétique en Eure-et-Loir, la CCI régionale doit être la garante de l'équité des territoires. *« Nous devons être fiers d'appartenir à ces territoires »*.

« J'ai envie de faire travailler tous les acteurs : syndicats patronaux sans oppositions, les fédérations professionnelles, les agences d'attractivité, les com-com qui ont la compétence du développement économique et bien sûr les clubs d'entreprises. Il faut mailler le territoire, faire de la veille stratégique sur les sujets d'avenir, et au final accompagner les entreprises les plus fortes comme les plus fragiles ».

Laurent Kopp, dirigeant de l'entreprise Bituvia, et président de la CPME du Loir-et-Cher

« Ne perdons pas le chemin de la CCI »

« On sort des élections d'une autre chambre consulaire pour lesquelles le taux de participation n'a pas dépassé 10,44%. On a un peu la gueule de bois » !

Laurent Kopp s'interroge donc : quel est l'avenir de nos chambres ? Il faut aller voter et réaliser toute l'utilité des chambres. Quand on est chef d'entreprise, poursuit-il, on a besoin des CCI. D'abord parce qu'elles sont un lien important avec l'État. Ensuite, parce qu'elles sont le guichet unique sur le territoire pour le dirigeant qui se pose une question pour son entreprise.

La CCI a des ressortissants et donc des devoirs envers eux. Avec la TFS que nous payons à l'État, et qu'il reverse en partie aux CCI, la chambre consulaire est en capacité d'aider à la création administrative des entreprises. Mais elle peut aussi les accompagner dans leur évolution et leur mutation qui s'accélère.

Dans les CCI, il y a de nombreuses compétences disponibles, à commencer par la formation. La CCI peut aussi former, à la gestion qualité, au commercial, ou au management ; sans oublier les sujets d'actualité que sont la mutation environnementale, la digitalisation et la RSE.

Qui n'a pas eu à accueillir dans son entreprise les nouveaux salariés de la génération Z ? Là encore, la CCI saura trouver les spécialistes qui nous apprennent à gérer les situations générationnelles.

Les CCI ont un rôle important dans le développement économique territorial. Ainsi la CCI41 a construit cette compétence en valorisant et commercialisant des terrains acquis depuis des décennies.

Laurent Kopp rappelle qu'il ne faut pas oublier le *« serpent de mer »* du projet de la seconde sortie d'autoroute. La sur saturation de la sortie actuelle des Châteaux et le déséquilibre de dynamisme entre le secteur de La Chaussée-St-Victor et celui de Villebarou/Fossé rend cette dernière plus que nécessaire. La survie et le redéveloppement de cette zone d'activité *« moribonde »* sont dépendants de cette sortie. De plus, un traitement très qualitatif et écologique de cette sortie permettrait de mettre en avant tous les acteurs du territoire.

Enfin, la CCI doit être locale, pour défendre les intérêts du Loir-et-Cher.

Avec la diversité et la richesse de cette liste, nous défendons que les élus soient des ambassadeurs de la CCI, mais aussi pour qu'au sein de cette CCI, ils représentent leur territoire et les cercles d'entreprises auxquels ils appartiennent. Appropriez-vous cet outil local !

Philippe Bahu est commerçant, ancien président des Vitrines de Blois

« Les équipes de la CCI sont disponibles pour les entreprises »

« L'un des services les plus visibles d'une chambre de commerce est le service qu'elle sait apporter à ses ressortissants. Les commerçants sont évidemment très preneurs ».

Philippe Bahu souhaite que la création de nouveaux commerces soit au centre de la réflexion à venir. *« Les centres villes sont fragiles et doivent en permanence veiller à leur dynamisme, donc au renouvellement des pas de portes, voire à l'ouverture de nouvelles enseignes »*.

« Ajoutons que le commerce est en pleine mutation. La digitalisation, les réseaux sociaux les sites marchands prennent de grosses parts de marché. Les commerçants physiques doivent répondre. À défaut, ils disparaîtront. Mais on n'a pas les moyens de réagir seuls.

Il faut communiquer, développer de nouvelles stratégies marketing, monter des sites concurrents et se rendre visibles.

La CCI a les moyens de nous aider. Ses équipes comptent des personnels qualifiés, capables de faire des études de marché, et dispenser de la formation à la digitalisation.

Ils sont disponibles, alors sachons les mettre en valeur au profit du développement économique des communes. »

Sabine Ferrand

« Soyons complémentaires, travaillons ensemble »

Sabine Ferrand est à la tête d'un restaurant et d'une discothèque à St Laurent-Nouan. Elle est par ailleurs présidente de l'UMIH, l'union des métiers des industries du Loir-et-Cher, et de la Région Centre-Val de Loire. Son engagement, elle le conçoit pour le bien collectif. *« Comme les syndicats professionnels, la CCI est une histoire de chefs d'entreprises qui se battent pour d'autres, dit-elle. Notamment pour les TPE qui sont une majorité, souvent adhérentes aux deux chambres consulaires, CMA et CCI »*.

Sabine compare la chambre de commerce et d'industrie à la colonne vertébrale de nos entreprises. Elle fait de la veille, elle alerte, guide et accompagne ses ressortissants. Même pour la formation et l'apprentissage, qui ne sont pas sa mission première, la CCI a son mot à dire. *« Mais soyons vigilants,* précise-t-elle, *et ne faisons pas de doublons. Optimisons les compétences et soyons complémentaires pour avancer et être plus fort »*.

Le réseau Initiative Loir-et-Cher renforce son équipe de bénévoles et recrute pour cela des parrains et marraines

Initiative France a été créé il y a un peu plus de trente ans, dans l'idée d'accompagner les entreprises et d'en faciliter le financement, grâce notamment au prêt d'honneur.
L'idée a fait son chemin, aujourd'hui le réseau Initiative s'est largement développé sur le territoire, et le Loir-et-Cher ne fait pas exception. Grâce à son équipe de bénévoles, souvent d'anciens dirigeants d'entreprises, il peut s'enorgueillir de soutenir des centaines de projets, créant ainsi de la richesse et participant à la création de milliers d'emplois.

Une motivation forte
« Le principe est d'accompagner les créateurs et les repreneurs d'entreprises, explique Florent Colliau, président d'Initiative Loir-et-Cher. *Nous soutenons et nous accompagnons leurs projets, en mobilisant des prêts d'honneur. Cela permet de développer un tissu économique plus fort, et de participer ainsi à la bonne santé du territoire ».*

Roseline Leguereau, marraine d'entreprises et animatrice de réseau
Roseline a travaillé 42 ans dans le secteur bancaire, une carrière qui lui a permis d'exercer une palette importante de métiers très différents, du technique au management, en réseau et au siège social. *« J'ai pris beaucoup de plaisir dans cette vie professionnelle. J'ai aussi appris énormément. Aujourd'hui retraitée, je trouve naturel, mais surtout intéressant, de partager cette expérience ».*
Comme d'autres bénévoles, Roseline a donc rejoint le réseau ILC et travaille avec des chefs d'entreprises, en activité ou retraités. Ensemble, ils accompagnent les porteurs de projets. *« J'aime l'idée de rendre service, d'être utile à quelqu'un en mettant mon expérience à profit. Quand est arrivée l'heure de la retraite, la famille et les petits enfants sont naturellement devenus ma priorité, et je fais attention à ce qu'ils le restent. Mais mon implication auprès d'ILC est une autre motivation forte, presque une autre famille ».*
Si Roseline est banquière, le chiffre n'est pas sa seule motivation loin de là : *« ILC, ce n'est pas que du chiffre et du contrôle de bilan. On s'intéresse aussi beaucoup au contexte de l'entreprise et de son dirigeant. Les conditions sont-elles propices pour la réussite du projet ? Il est évident que le contexte familiale et social est tout aussi déterminant »*

Florent Colliau, président d'Initiative Loir-et-Cher
« Ce qui importe, lorsque l'on dirige une entreprise, c'est de ne pas être isolé. Initiative Loir-et-Cher incarne ce que l'on peut appeler l'esprit de famille. Même si l'on parle de financement et d'accompagnement, cet esprit est bien présent. Dans les moments difficiles mais aussi dans les bons moments de la vie. Or celle d'un chef d'entreprise est faite de cette diversité que l'on connaît tous.
Ce que l'on aime c'est entendre : "j'ai besoin d'un conseil". Il faut savoir demander l'avis de quelqu'un, juste pour être sûr de ne pas se tromper, être conforté dans le bon chemin. Initiative Loir-et-Cher est fait pour cela. C'est la raison pour laquelle notre équipe d'une cinquantaine de bénévoles est si importante. Ils travaillent en commissions, en comités d'agrément, mais aussi en autonomie, sur le terrain, aux côtés des entrepreneurs ».

Pourquoi s'engager comme bénévole
- **Je partage mon expérience :** en faire bénéficier un nouveau créateur d'entreprise
- **Je m'enrichis au contact de la personne que j'accompagne :** j'acquiers de nouvelles compétences pédagogiques, méthodologiques et relationnelles.
- **Mon apport est concret :** mon appui, mes conseils, ma neutralité et mon recul son utiles à sa réussite. 91% des entreprises accompagnées par ILC sont en activité trois ans après leur création.
- **J'intègre une équipe :** je rejoins un réseau d'hommes et de femmes qui partagent les mêmes valeurs. Je suis en prise directe avec la vie économique locale.
- **Je donne du sens à un engagement bénévole :** il a une dimension humaine exceptionnelle. Il aide un nouveau chef d'entreprise à réussir. Si je suis en train d'arrêter mon activité professionnelle, le parrainage m'aide à négocier positivement mon changement de vie.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe d'Initiative Loir-et-Cher, appelez le 02 54 56 64 17

TABLE RONDE
« Entreprendre à 20 ans, c'est possible ! »

Le Lab, pôle d'entreprises d'Agglopolys organise en partenariat avec l'INSA CVL et l'ETIC, une table ronde, le jeudi 2 décembre 2021 à destination des étudiants qui souhaitent créer leur entreprise.

« Créer sa boîte », « Devenir freelance », « Avoir son petit business » voici des expressions devenues très à la mode parmi les 16-25 ans. Selon BPI France Création, un entrepreneur sur quatre était âgé de moins de 30 ans en janvier 2021 et 8% des créateurs avait moins de 25 ans.

Les plus téméraires se lancent dès leur plus jeune âge en micro-entreprise, le statut le plus simple, rapide et facile pour la comptabilité. Dans ce cas, cette activité constitue souvent un complément de revenus liée à une activité passion ou d'opportunité. Mais pour les plus frileux, entreprendre s'arrête souvent au stade de l'idée. Les jeunes peuvent être découragés par les démarches administratives, l'entourage familial, la peur de ne pas savoir vers qui se tourner, la peur de ne pas pouvoir concilier études et entreprise.

Pourtant, des solutions existent, souvent méconnues des étudiants et des établissements scolaires. Depuis 5 ans, Le Lab, Pôle d'entreprises d'Agglopolys accueille régulièrement des groupes scolaires pour sensibiliser au monde de l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, il coorganise une après-midi pour faire découvrir les acteurs et les dispositifs d'aides à la création d'entreprises auprès des élèves de l'INSA et de l'ETIC Campus CCI.

Cette action de sensibilisation à l'entrepreneuriat se déroulera en deux temps. En première partie, Pepite Centre-Val de Loire, BGE et Initiative Loir-et-Cher viendront présenter les étapes de la création d'entreprise et les aides financières. L'accent sera notamment mis sur le statut étudiant entrepreneurs, un cadre sécurisant permettant d'exercer une activité indépendante en parallèle de ses études.

En deuxième partie d'après-midi, plusieurs jeunes entrepreneurs viendront témoigner de leur parcours.

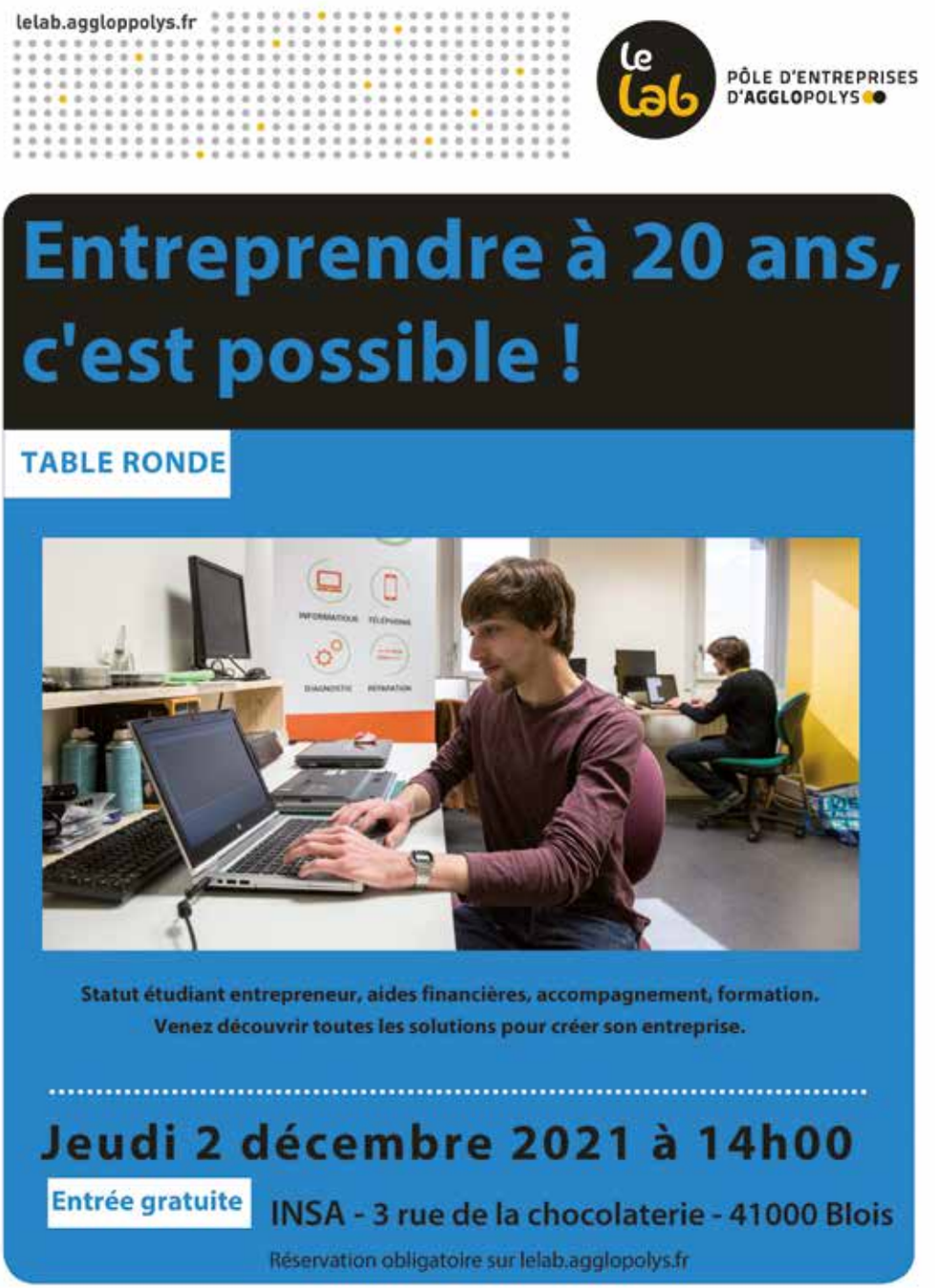

Programme du jeudi 2 décembre :

14 h 00 : accueil et mot d'introduction par Agglopolys
14 h 15 : Intervention de Pepite CLV, BGE 41 et Initiative 41
15 h 00 : pause
15 h 15 : témoignages d'entrepreneurs

Inscription obligatoire sur lelab.agglopolys.fr

L'agneau de Sologne, un produit d'exception !

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher accompagne le Syndicat de défense et de promotion de l'Agneau de Sologne pour la reconnaissance de ce produit unique et local en Indication géographique protégée (IGP).

Le Syndicat de défense et de promotion de l'agneau de Sologne s'est créé récemment pour développer la filière ovine Solognote avec une volonté de proposer un produit d'excellence au consommateur. Initié il y a 10 ans, les 25 éleveurs adhérents relancent aujourd'hui le projet, avec le soutien de la Chambre et l'URGC (Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire). Le travail se concentre notamment sur la réalisation d'un cahier des charges en vue de la certification en IGP autour de 2025. Ce signe de qualité identifie un produit agricole dont la qualité, la renommée ou toute autre caractéristique est liée à son origine géographique.

© Fondation du patrimoine_MyPhotoAgency_Jean-Marc Pomme

Ainsi, la spécificité, la qualité, la réputation de l'agneau de Sologne ainsi que le savoir-faire des éleveurs sont de forts atouts pour l'obtention de cette reconnaissance. Grâce à ses caractéristiques particulières, la race n'a cessé de se développer ces dix dernières années et le nombre d'élevage en zone Sologne s'agrandit régulièrement.

Il est important de souligner que depuis l'époque gallo-romaine, l'élevage de mouton est présent en Sologne. En effet, la brebis Solognote est historiquement utilisée pour valoriser des espaces de médiocre qualité, les bords de rivière et les sous-bois. Dans son berceau d'origine, la Sologne, elle entretient notamment les bords de Loire et du Cher. Cette race locale qui se caractérise par sa petite taille, sa toison de couleur bise, sa tête et ses pattes rousses rustiques est donc particulièrement adaptée à sa région.

La viande de l'agneau de Sologne élevé en plein air dans la plus grande tradition a également un goût spécifique. En effet, son gigot, plus long que rond pour le même poids, se distingue par une faible proportion de gras de de déchets. Sa saveur douce et la finesse de sa chair sont très appréciées. Vous la retrouvez d'ailleurs déjà sur les plus grandes tables du département comme chez « *La Maison d'à Côté* » ou « *Assa* » mais aussi reconnue et référencée chez les Maîtres Restaurateurs.

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher a pour objectif d'accompagner le développement de filières territorialisées comme celle de l'agneau de Sologne. L'impact positif de ces filières se mesure en termes économiques - chiffre d'affaires, investissements, emplois crées… - mais aussi en termes de retombées pour le développement et l'image des territoires. De nouveaux projets émergent régulièrement et les conseillers de la Chambre d'agriculture accompagnent avec passion ces structures porteuses de projet qui sont souvent de petite taille et disposant de moyens limités pour mettre en œuvre leur projet. « *Avec le groupe d'éleveurs Agneau de Sologne, nous travaillons à la constitution d'un dossier solide dont l'objectif est d'aboutir à un IGP. Le rôle du conseiller est double dans l'accompagnement d'un projet de filière territorialisée ; nous aidons aux démarches administratives mais nos connaissances techniques nous permettent également de guider les agriculteurs dans la rédaction d'un cahier des charges adapté à l'objectif* » explique Jennifer Baudron, Conseillère petits ruminants à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher.

Rendez-vous en 2025 pour fêter la reconnaissance officielle de l'agneau de Sologne en IGP !

www.agneau-de-sologne.fr

FESTIVAL DES VINS DE TOURAINE

Informations sur
www.vintouraine.com

ÉDITION 2021

Samedi 13 novembre 2021
Prieuré St Cosme - La Riche

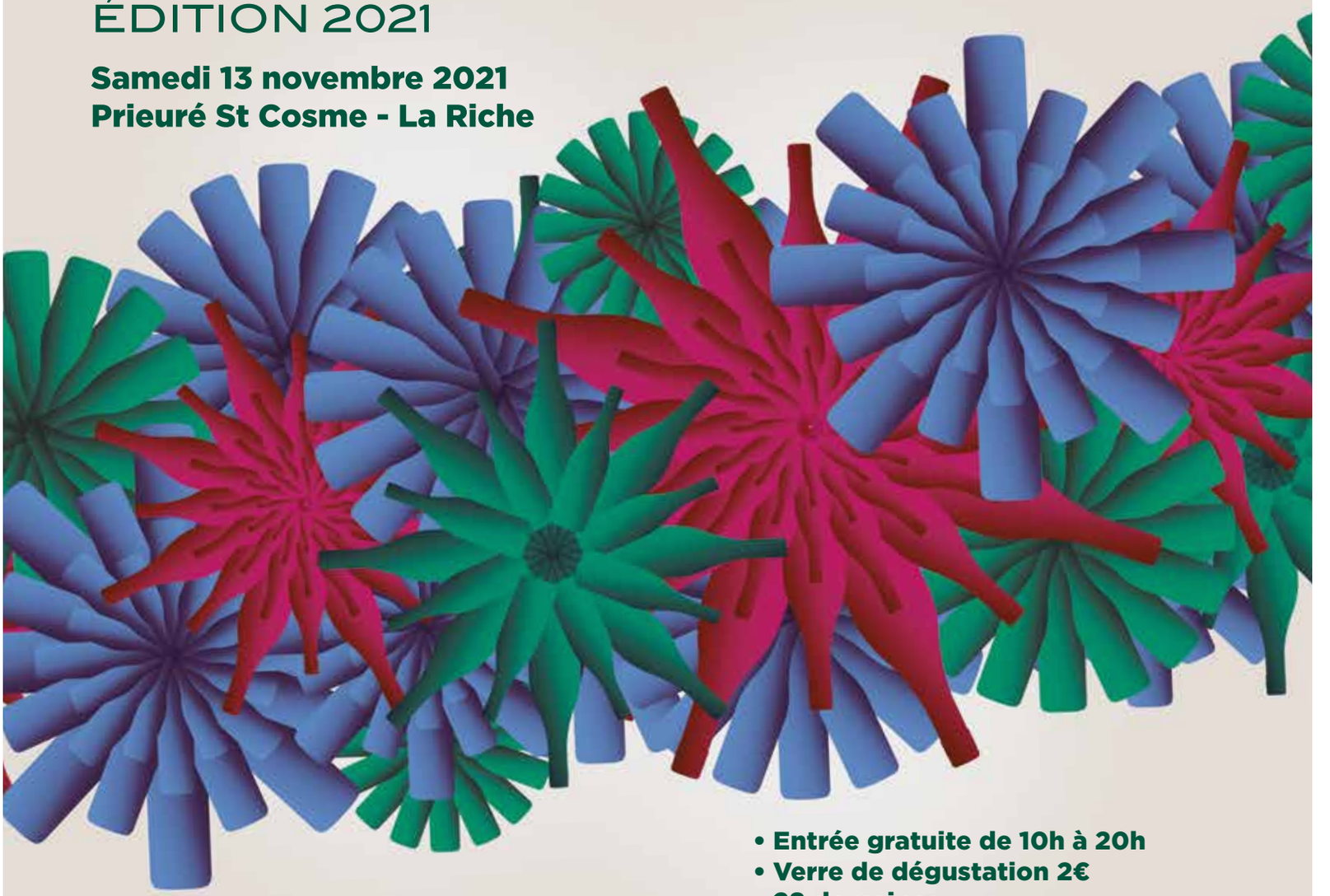

- **Entrée gratuite de 10h à 20h**
- **Verre de dégustation 2€**
- **28 domaines**
- **Ateliers culinaires**
- **Deux moments apéritifs à 11h et 19h**

Rencontre-dédicace avec Emile Coddens

TOURAINE
VINS DU VAL DE LOIRE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Groupama PARIS VAL DE LOIRE

AX'VIGNE L'expertise au cœur du vignoble

Crédit Mutuel

Philippe Gobinet : « *Investir dans la formation de proximité* »

Alors que le marché national du travail temporaire est en recul, le groupe Partnaire progresse. Face à la pénurie de main d'œuvre, son PDG, Philipe Gobinet, préconise des formations ciblées au niveau des bassins d'emploi.

« Alors que nous connaissons un rebond économique sans précédent avec 6 points de PIB, les agences de travail temporaire n'arrivent pas à recruter. L'activité est en recul de près de 8% au niveau national et le retard sera long à rattraper ». Philippe Gobinet, le PDG du groupe de travail intérimaire Partnaire basé à Orléans, s'alarme pour la situation de la profession dont il est un représentant éminent en sa qualité de vice-président de l'organisation nationale Prism'Emploi. *« C'est un constat national avec de fortes variantes selon les bassins d'emploi »*, tempère-t-il. De fait, la situation du groupe Partnaire, avec ses 180 agences et ses 800 collaborateurs, s'avère plus favorable notamment dans son berceau historique du Centre-Val de Loire. *« Cela est dû à la vitalité des secteurs de la logistique et du commerce en ligne où nous sommes très présents, contrairement à l'automobile et l'aéronautique qui sont à la peine »*, observe-t-il.

Philippe Gobinet, 69 ans, a fondé le groupe Partnaire à Orléans en 1986.

3 000 intérimaires formés

En accompagnement du recrutement, le groupe Partnaire investit beaucoup dans la formation. *« Nous mettons en place des plans de formation pour l'acquisition et la montée en compétence des intérimaires, explique Philippe Gobinet. En 2020, nous avons formé plus de 3 000 personnes, y compris des migrants pour l'accès à l'emploi avec le programme Hope. Je crois aux vertus des dispositifs de formation de proximité, au niveau des bassins d'emploi en fédérant les énergies et les moyens financiers, comme le fait la Région avec le dispositif Défi. »*

PUBLI INFORMATION

Enedis aux côtés des Rendez-vous de l'Histoire

En tant qu'acteur de l'économie locale et régionale, cela fait maintenant 8 ans qu'Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, est partenaire de l'évènement incontournable en Région Centre-Val de Loire *« L'économie aux Rendez-vous de l'Histoire »*. Ce soutien prend sa source dans l'ambition commune de comprendre et faire comprendre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux actuels et de demain.

Une Fresque du Climat d'une ampleur jamais expérimentée

Cette année, et pour sa 8ème édition, le volet économique du festival s'est déroulé du 6 au 10 octobre à Blois. Sa thématique *« Le travail »*, avait pour objectif de mener une réflexion sur l'avenir du travail sur la base de ce qu'il est aujourd'hui. Mais aussi de mettre en lumière les différentes mutations que le travail a connu, notamment au travers de la pandémie. Ces sujets, tournés vers l'humain et sa capacité de résilience face aux changements, font écho au projet *« Industriel & Humain »* mené par Enedis. En effet, le Distributeur mène une révolution de la confiance auprès de ses clients comme de ses salariés et souhaite incarner le service public du 21ème siècle. Etant à l'écoute des mutations d'aujourd'hui pour anticiper celles de demain, Enedis a naturellement souhaité parrainer la journée du 7 octobre 2021. Serge Mercadier, Responsable Enedis des SI Back-Office et des Solutions de Transitions Ecologiques avait fait le déplacement pour échanger autour de la problématique *« écologie & numérique : synergies et antagonismes »*.

Débat « écologie & numérique : synergies et antagonismes ».

Si l'ambition de « *l'économie aux Rendez-vous de l'histoire* » est d'affronter la complexité des enjeux économiques contemporains grâce aux sciences humaines et particulièrement à l'histoire.

Success story

Le groupe familial qu'a fondé Philippe Gobinet en 1986 en rachetant la petite société orléanaise *« Secrétariat mobile »* avec ses quatre employés et ses 900 000 euros de chiffre d'affaires, devrait atteindre cette année les 550 millions d'euros, en progression de 15%. Un essor spectaculaire construit sur une double stratégie de croissance organique, avec l'ouverture d'une quinzaine d'agences par an, et de croissance externe par le rachat d'entreprises du même secteur. L'acquisition de quinze sociétés de travail temporaire est venue progressivement étendre la couverture géographique du groupe qui déborde sur le Luxembourg, la Belgique depuis l'an dernier, et la Suisse où l'expansion va se poursuivre.

Belle success-story pour ce nordiste d'une famille de dix enfants dont le père était médecin des mines à Douai. Son diplôme de Sup de Co Lille en poche, Philippe Gobinet a débuté sa carrière chez Total jusqu'à devenir, à 26 ans, responsable régionale des ventes du site de Saint-Jean-de-Braye. *« On me proposait ensuite un poste en Afrique du Sud,* raconte-t-il, *mais j'ai préféré me lancer dans l'aventure entrepreneuriale en rachetant l'agence Secrétariat Mobile ».* Coïncidence, l'entreprise avait été créée en 1952, année de naissance de Philippe Gobinet. Ils fêteront donc ensemble leur 70 ans, l'an prochain, à l'occasion d'une convention réunissant tous les salariés du groupe.

B.G.

Nouveau président de la CCI du Loiret

Sans surprise, puisqu'il conduit la seule liste présentée, Philippe Gobinet devrait accéder à la présidence de la CCI du Loiret dont les résultats seront proclamés le 10 novembre. Il prendra la suite d'Alain Jumeau, qui ne se représente pas à la présidence mais figure sur la liste de 41 chefs d'entreprise qui siègeront pour un mandat de 5 ans.

> *« Je crois aux vertus des dispositifs de formation de proximité, au niveau des bassins d'emploi en fédérant les énergies et les moyens financiers »*

Philippe Gobinet

DIAMANT
Propreté et Services Associés

Paris Ile de France, Yonne, Centre-Val de Loire

Notre métier

- Entretien des locaux sous toutes ses formes

. Locaux commerciaux
. Secteur industriel et tertiaire
. Entretien parties communes
. Entretien parties privatives (résidences étudiants)
. Syndic de copropriétés
. Collectivités

Nos spécificités :

• Intervention après sinistres

• Travaux préparatoires et assèchement après dégât des eaux
• Décontamination après sinistre incendie

• Certification BIOCID

• Intervention 3D : dératisation, désinfection, désinsectisation.
• DSVA (désinfection par voie aérienne)

• Recherche de fuite

• Détection par gaz traceur, caméra thermique et procédé acoustique

• Centres d'intervention :

• Centre-Val de Loire
• Paris Ile de France
• Yonne

Tél. : 02 38 51 18 19
Mail : diamant45@orange.fr
ZAC de la Nivelle - 150, rue des Moulins - 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

QUALIPROPRE
Propreté & Services Associés

La promotion immobilière en Région Centre-Val de Loire en 2021

Début octobre, la Fédération des promoteurs immobiliers Centre-Val de Loire et Ocelor, l'observatoire régional de la promotion immobilière, ont présenté les chiffres de l'immobilier 2021.

Après une longue décrue, les mises en vente des logements neufs connaissent un véritable rebond. Contrairement à ce qui aurait pu être attendu, il n'a pas été noté de chute du nombre de ventes d'appartements après le confinement. Il existe en effet une demande dynamique des ménages : 80 % des demandes correspondent à des T2 ou T3 pour des jeunes, ce que l'on peut rapprocher de l'attractivité des métropoles. *« Les moins de 30 ans représentent 40 % de nos clients, explique Ivain Le Roy Liberge, président de la FPI Centre-Val de Loire. La composition des foyers familiaux se transforme également d'où le besoin de petits logements. »*

© Freepik - Rawpixel

Une baisse des obtentions de permis de construire

Cependant, l'offre reste encore trop contrainte. Trop peu de permis de construire sont accordés avec trop peu de constructibilité. *« On observe un réel ralentissement des obtentions de permis de construire, non pas à cause de la Covid, mais plutôt à cause du changement d'équipes municipales,* commente Ivain Le Roy Liberge. *Avec la vague verte écologique, moins de projets de construction ont été validés. »*
Par ailleurs, la profession fait face à une problématique de pénurie des matières premières, de hausse des prix au m² (de 8 à 22 %) et d'appels d'offres compliqués. La faible offre commerciale risque donc de continuer à accroître la pénurie.

La Région Centre-Val de Loire se comporte comme le marché national sur ses principaux indicateurs. Les trois marchés principaux portent sur les deux métropoles de Tours et d'Orléans et sur Chartres.

Sur la région d'Orléans

Les mises en vente (339 lots) équilibrent les volumes des ventes (317 ventes nettes sur le deuxième trimestre 2021).

Il y a aujourd'hui 600 logements disponibles (contre 813 en début d'année). Cependant, ce stock pourrait rapidement fondre avec le rythme des ventes, comme constaté en 2021, et laisse entrevoir moins de 6 mois d'offre commerciale.
Le ratio investisseurs - occupants est classique de la zone depuis quelques années avec 2/3 - 1/3.
Les prix de vente grimpent de plus de 6 % depuis un an, un indicateur défavorable.

Sur la région de Tours

Comme pour Orléans, cette année, les mises en vente équilibrent les volumes de ventes (352 vs 330), ce qui stoppe la chute de l'offre commerciale remarquée depuis un an.
Malheureusement, les prix s'envolent à aussi plus 6 % sur un an.
Le seul indicateur différenciant est l'offre commerciale qui se stabilise et représente 9 mois de stock à 921 lots.
Le ratio investisseurs / occupants est similaire à Orléans (71 / 29).

immo LIAISON

RECRUTEMENT IMMOBILIER

Immoliaison recherche ses nouveaux talents en immobilier

Evènement 2022 : Nouveau sur votre région !
« Ouverture d'un Centre de Développement de Compétences à Blois »

Immoliaison continue son expansion et recrute ses futurs agents commerciaux sur le 41, 37 et 45

• Venez avec votre ambition, on s'occupe de votre formation (formations assurées sur Blois, accompagnement permanent et coach terrain dédié tout au long de votre carrière)
• Rémunération attractive à hauteur de vos résultats

Contactez-moi au 07 82 30 94 37 et je viendrai vous rencontrer sur votre secteur pour discuter de votre projet professionnel et de votre intégration au sein d'une équipe dynamique et performante

Alain Picard
alain.picard@immoliaison.fr
https://vineuil-41.immoliaison.fr
https://blois.immoliaison.fr

Le Fonds d'accélération industriel une nouvelle fois relancé

C'était la 8e revue de projets depuis la création du plan de relance. Ce mardi 28 septembre, à l'occasion d'une revue de projets co-présidée par le sous-préfet à la relance Simon Karleskind, 17 nouveaux projets d'entreprises ont été validés conjointement par l'État et le Conseil régional.

Ces entreprises lauréates bénéficieront du soutien de France Relance d'un montant global de 4,3M€. Mais fort de l'expérience acquise lors des précédents plans, le volume d'investissement prévisionnel total devrait en fait approcher les 36M€, soit un investissement moyen par entreprise de 2,1 M€. La raison est bien sûr l'effet de levier.

« *Le fonds régionalisé est, je crois, le fonds emblématique de la coopération entre l'État et la Région,* expliquait Simon Karleskind. *Piloté notamment avec l'ADEME et la banque des territoires, 120 entreprises ont ainsi été aidées, 40M€ d'aides allouées, avec un effet levier x 8, soit 320M€. On va atteindre grâce à cela les 6% de croissance* ». Et voilà donc 4,3M€ d'aide supplémentaires, qui devraient ainsi, outre le développement et la bonification des entreprises concernées, créer près de 360 emplois.

17 projets qui s'inscrivent dans les « *Territoires d'industrie* »

Les projets des entreprises bénéficiaires abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire, digitalisation et transition écologique.

« *La mobilisation des chefs d'entreprise a été importante, poursuit le sous-préfet. Ce n'est pas au service de la réparation d'une trésorerie mise à mal, mais pour aider et même doper notre économie, avec les enjeux de demain : modernisation, numérisation, performance* ».

Tous les secteurs de l'activité industrielle sont concernés : alimentaire, mécanique, sous-traitance ou cosmétique. Certes des axes structurants, mais c'est aussi la diversité du tissu industriel qui devrait en bénéficier, dans tous les territoires d'industrie de notre région. L'écologie avec la cosmétique verte à Chartres ; la compétitivité, avec groupe Barillet (exploitation forestière) à Châteauneuf-sur-Loire, ou encore l'entreprise Marco Polo en Loir-et-Cher, licorne du Sushi industriel, qui prévoit la création de 50 emplois et un agrandissement de 1 000 m² pour du stockage et de nouvelles lignes de cuisson.

Le vinaigrier Martin Pouret, est aidé pour son installation à Boigny-sur-Bionne dans le Loiret, la tonnellerie Gauthier Frères à Méry-ès-Bois dans le Cher, qui devrait passer sa production de barriques de 1 500 à 5 000 unités.

Un pilotage conjoint

C'est la BPI qui suit l'instruction des dossiers, avec le concours des équipes économie de la préfecture et de la Région, la banque des territoires, l'ADEME et France Industrie. « *Il ne s'agit pas de sauver, mais de pousser,* insiste Simon Karleskind. *En ce sens, les dossiers doivent être "durables" et favoriser la reterritorialisation* ». En témoigne la filière bois, dont on dit que le modèle de transformation en Asie et retour en France de produits manufacturés, n'a plus sa place. « *Ce temps est révolu, il faut aider la filière à se restructurer* ». Les industriels candidats l'ont bien compris puisque 10% des dossiers tout au plus, ont été recalés.

S.d-L.

Les territoires à égalité

Au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, l'industrie constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour permettre ce rebond, la ministre chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher avait annoncé, dans le cadre de France Relance, la création de ce fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, qui complète les aides sectorielles octroyées par l'État. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, qu'avait initié le Premier ministre en novembre 2018.

Pour mémoire, la répartition du fonds régional de 40M€ de subvention était la suivante :

Pour le Loiret : 18% des aides
Loir-et-Cher : 20%
Indre-et-Loire : 13%
Indre : 16 %
Eure-et-Loir : 12 %
Cher : 21 %

Le cabinet d'Avocats DUVIVIER & ASSOCIES rejoint le Réseau SIMON AVOCATS

Ce partenariat permet au cabinet DUVIVIER & ASSOCIES disposant de bureaux à Tours, Paris et Blois, tout en gardant son indépendance, d'élargir son offre de services en se rapprochant de partenaires de confiance ayant une activité étendue en France et à l'international. Le cabinet DUVIVIER & ASSOCIES, déjà dédié au droit des sociétés, à la fiscalité, au droit du patrimoine, du travail et de la sécurité sociale et au contentieux civil et pénal, sera ainsi à même d'offrir des compétences techniques renforcées à ses clients ayant des besoins spécifiques en raison de leur taille ou de leur secteur professionnel.

SIMON AVOCATS est un réseau de cabinets d'avocats créé à l'initiative du cabinet SIMON ASSOCIES regroupant des cabinets à Paris, Lille, Montpellier, Nantes, Nice, Lyon, Aix en Provence, Blois, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Le Havre, Marseille, Metz, Nancy, Rouen, Toulouse, Tours.

La volonté commune des membres du réseau SIMON AVOCATS est de faire face ensemble à une profession en forte croissance où les facultés de chacun doivent se regrouper pour être présents sur le territoire national et à l'international, en partageant savoir-faire, compétences et moyens, pour assister et accompagner au mieux les entrepreneurs d'aujourd'hui.

Le réseau SIMON AVOCATS fédère ainsi un ensemble de cabinets d'avocats disposant de relations locales confirmées, d'une notoriété existante ou en devenir et d'une excellente connaissance du monde de l'entreprise. Les membres du réseau sont implantés localement, avec une parfaite appréhension du tissu social, industriel et politique.

L'activité rapprochée en région au moyen du réseau a un véritable sens pour les clients qui se développent dans l'Hexagone et à l'international, lesquels bénéficient ainsi d'un cabinet à même de les accompagner de manière globale dans le cadre d'une offre complète de services.

La diversité du réseau, encourage le partage de connaissances et favorise la mutualisation des compétences, notamment en droit social, droit des contrats, nouvelles technologies, protection des données personnelles, propriété intellectuelle, droit des sociétés, fusion, cessions et acquisitions de sociétés, fiscalité, distribution, concurrence, consommation, entreprises en difficulté et retournement, immobilier, construction, urbanisme, contentieux et arbitrage, droit de la santé ou compliance.

Le réseau SIMON AVOCATS est également lié par 63 accords transnationaux en Algérie, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Birmanie, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Cameroun, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Égypte, El Salvador, EAU, Estonie, Etats-Unis, Guatemala, Grèce, Honduras, Hongrie, Île Maurice, Îles Vierges Britanniques, Inde, Indonésie, Iran, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Luxembourg, Madagascar, Malte, Maroc, Mexique, Nicaragua, Oman, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal, Qatar, RD du Congo, République Dominicaine, Sénégal, Singapour, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Zimbabwe.

Par son adhésion au réseau SIMON AVOCATS, le cabinet DUVIVIER & ASSOCIES se joint à des partenaires lui permettant d'apporter des solutions juridiques à tous les types d'entreprise, qu'il s'agisse d'entreprises de services, d'industries moyennes ou de taille intermédiaire, d'institutionnels de l'investissement, de la banque et de l'assurance, de l'économie sociale et solidaire. Ces compétences complètent parfaitement son offre de services auprès d'une clientèle privée de dirigeants et acteurs du monde des affaires.

Le cabinet DUVIVIER & ASSOCIES se positionne ainsi en partenaire privilégié des entrepreneurs afin de mettre en place des stratégies sur-mesure favorisant des solutions pragmatiques pérennes, permettant de prévenir les risques et de répondre aux attentes des entreprises dans les principaux secteurs d'activité de notre économie.

Retrouvez plus d'informations sur les sites Internet :

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIES :
https://www.duvivieretassocies.fr/

Réseau SIMON AVOCATS :
https://simonavocats.com/

40 COLLABORATEURS AU SERVICE ET À L'ÉCOUTE DE PLUS DE 1600 ENTREPRISES

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
33, boulevard béranger - 37000 TOURS
Tél. 02 47 05 79 18 - Fax : 02 47 80 92 82
tours.boisdenier@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
19 rue borromée 75015 PARIS
Tél. 01 47 04 19 19 - Fax : 01 47 04 00 22
paris@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
1 rue Jehan de Saveuse
4 quai Saint-Jean 41000 BLOIS
Tél. 02 54 74 73 61
blois@duvivieretassocies.fr

www.duvivieretassocies.fr

Philippe Merlin, conseiller diplomatique du business régional

Après l'Afghanistan et la Mongolie, la région Centre-Val de Loire. Philippe Merlin est le nouveau conseiller diplomatique de la préfecture de région. Sa mission : développer les relations d'affaires internationales

Lorsqu'il se déplaçait à Kaboul, il portait un gilet pare-balle et était escorté par des hommes en armes. Philippe Merlin ne devrait pas avoir besoin de pareilles protections quand il se rendra à Lamotte-Beuvron ou à Vendôme. Les missions du tout nouveau conseiller diplomatique de la préfecture de région s'avèrent beaucoup moins périlleuses. « *Ma mission consiste à contribuer au développement international de la région Centre-Val de Loire et à renforcer son attractivité aux yeux des pays étrangers dans le domaine économique principalement, mais aussi en ce qui concerne l'éducation, la santé, la culture ou le tourisme* » explique-t-il. En poste depuis le 6 septembre auprès de la préfète de région, Régine Engström, Philippe Merlin occupe la fonction de conseiller diplomatique régional, une activité peu médiatisée mais dont la création remonte pourtant à 2015, lorsque Laurent Fabius était ministre des Affaires étrangères. À l'époque, la création d'une « *diplomatie économique* » s'affichait comme la priorité du Quai d'Orsay, non seulement dans les représentations françaises à l'étranger mais aussi sur le territoire national. Il s'agissait de soutenir les entreprises sur les marchés extérieurs et d'attirer des investissement étrangers, créateurs d'emplois.

Conseiller diplomatique auprès de la préfète de région, Philippe Merlin a pris ses fonctions le 6 septembre.

35 années de carrière diplomatique

Les motivations restent les mêmes et Philippe Merlin s'inscrit dans la lignée de ses quatre prédécesseurs à la préfecture de région. « *Je mets ma connaissance des réseaux diplomatiques internationaux à la disposition des entreprises et des organisations régionales qui sou-*

haitent développer leurs activités à l'étranger » annonce-t-il.
Et Philippe Merlin, 54 ans, s'est construit un solide carnet d'adresses en 35 années de carrière diplomatique. Diplômé de l'IEP de Paris et titulaire d'un DEA d'histoire du même Institut, il a *« roulé sa bosse »* à l'étranger en occupant des fonctions de premier conseiller à l'ambassade de Lettonie (1999-2002), de Finlande (2006-2009) et, plus récemment d'Afghanistan (2015-2018), avant d'accéder au titre d'ambassadeur de France en Mongolie, son précédent poste.
Il connait surtout de l'intérieur le fonctionnement des organisations internationales pour avoir travaillé à la mission permanente de la France auprès des Nations Unies à Genève (1996-1999), auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg (2002-2006), puis auprès des Nations Unies et des organisations internationales à Vienne (2009-2012).

De l'autre côté du tuyau

Les chefs d'entreprises régionales peuvent donc compter sur lui pour ouvrir des portes et faciliter les contacts avec les bons interlocuteurs. Les entreprises mais aussi les organisations comme il a eu l'occasion de le faire, *« de l'autre côté du tuyau »*, à Oulan-Bator en soutenant une initiative de coopération médicale portée par l'association Orléans-Mongolie.
Depuis sa prise de fonction à Orléans, Philippe Merlin a multiplié les contacts avec les réseaux économiques mais aussi avec les représentations étrangères en région, notamment sur les problèmes de lutte contre l'immigration irrégulière et la délivrance de laissez-passer consulaires. *« Après six années à l'étranger dans des pays assez difficiles, je suis heureux de reprendre contact avec la vraie vie, en dehors de Paris »*, se satisfait-il.
Natifs de Lons-le-Saunier, il découvre la région et redécouvre Orléans dont il avait conservé l'image d'une ville sombre et qu'il perçoit aujourd'hui comme *« un joyau rayonnant »*.

B. G.

Une région à potentiel

« La région Centre-Val de Loire dispose d'un fort potentiel de valorisation tant du point de vue industriel qu'agro-alimentaire » estime Philippe Merlin. Il constate que le secteur industriel représente un poids supérieur à la moyenne des régions avec des secteurs de pointe dans la pharmacie et les biotechnologies.
« Ces domaines, comme d'autres, ont besoin d'investissements qui peuvent aussi venir de l'étranger », ajoute-t-il. *« Il faut néanmoins toujours se poser la question de l'équilibre entre les bénéfices et les risques, aussi bien concurrentiels qu'industriels, et la question se pose plus pour certains pays que pour d'autres »*.

> *« Je mets ma connaissance des réseaux diplomatiques internationaux à la disposition des entreprises et des organisations régionales qui souhaitent développer leurs activités à l'étranger »*
>
> *Philippe Merlin*

NOUVELLE CITROËN Ë-C4 ÉLECTRIQUE

ENTRETIEN & GARANTIE INCLUS PENDANT 4 ANS
ACCÈS GRATUIT À PLUS DE 45 000 BORNES EN FRANCE PENDANT 4 ANS*
ÉLECTROZEN

À PARTIR DE 299€ /MOIS (1)
APRÈS UN 1ER LOYER DE 8 500€ RAMENÉ À 0 €
BONUS ÉCOLOGIQUE
ET PRIME À LA CONVERSION DÉDUITS.
LLD 48 MOIS / 40 000 KM.
SOUS CONDITION DE REPRISE

AVIS CLIENTS 4,9/5
CITROEN-ADVISOR.FR

Modèle présenté : Nouvelle Citroën ë-C4 Moteur électrique 136 ch (100kW) automatique Shine avec options Toit ouvrant vitré, peinture nacrée Bleu Iceland et Câble de recharge Mode 3 32A monophasé pour prise en charge T2 longueur 6 mètres. Premier loyer à 8 500€ puis 47 loyers mensuels de 392 € (dont 17,26€ au titre de la Garantie & de l'entretien 48 mois 40 000 km au 1er des deux termes échu). (1) Exemple pour la location longue durée sur 48 mois et 40 000 km d'une Nouvelle Citroën ë-C4 136 ch Feel neuve, hors option, soit un 1er loyer de 8 500 € ramené à 0€ après déduction de bonus écologique de 6 000 € et de la prime à la conversion gouvernementale de 2 500 € pour la reprise de votre véhicule diesel immatriculé avant le 01/01/11 ou essence immatriculé avant le 01/01/06, destiné à la destruction (conditions sur www.service-public.fr), suivi de 47 loyers mensuels à 299 €, incluant l'assistance, l'extension de garantie et l'entretien au prix de 17,26 €/mois pour 48 mois et 40 000 km (au 1er des deux termes échu).

Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable valable jusqu'au 30/11/21, réservée aux particuliers pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, et sous réserve d'acceptation par CREDIPAR/PSA Finance France, locataire gérant de CLV, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Versailles n° 317 425 981, Orias 07004921 (www.orias.fr), 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy. *Offre valable pour les particuliers pour l'achat d'une Nouvelle Citroën ë-C4 dans le réseau Citroën participant pour toutes commandes du 01/07/2021 au 30/11/2021.

AUTOMOBILES CITROËN - RCS PARIS 642 050 199

Vos concessions CITROËN à Blois et Vendôme
B.B.B. AUTOMOBILES 20 Bd Joseph-Paul Boncour 41000 BLOIS - Tél : 02 54 78 42 22
BIGOT AUTOMOBILES VENDÔME 71 Rte de Paris 41100 ST-OUEN - Tél : 02 54 89 10 10
GROUPE BIGOT

Formation professionnelle, ce qui a changé

© Freepik

Contre toute attente l'économie française, est en plein boom. La pénurie de compétences n'est pas limitée aux métiers en tension, mais s'est généralisée à l'économie du pays tout entier.
La formation est une priorité, tant pour l'État qui traîne plus de trois millions de chômeurs et pour les entreprises qui ne trouvent pas les salariés formés à leurs demandes. Le système des formations de masse a montré ses limites et l'on parle désormais de formation « *inclusive* », du cousu main pour que les demandeurs d'emploi trouvent systématiquement un travail à l'issue de leur formation.
C'est toute une organisation qui a été remise à plat par la loi Avenir de 2018. De la collecte des cotisations à l'insertion dans l'entreprise, détail d'un schéma qui a bien changé.

Dossier réalisé par Stéphane de Laage

Qu'il s'agisse de la formation des jeunes ou des moins jeunes, elle est par nature un sujet complexe. Car tous les acteurs impliqués, Etat, Régions, Pôle Emploi, branches professionnelles, formateurs ou financeurs, souhaitent logiquement garder la mainmise sur la gestion des parcours.
La Nation est garant de la formation de ses enfants, les Régions de la bonne organisation de cette même formation sur leur territoire, et les branches professionnelles disent que personne mieux qu'elles, connaissent les besoins des entreprises. Quant aux organismes de formation, ils sont attachés à ce que leur activité soit à la fois reconnue, efficace et lucrative.
Au fil des ans, il a fallu se rendre à l'évidence. L'efficacité n'était pas toujours au rendez-vous. Il était reproché aux Régions d'être par trop omniprésentes dans la structuration, de distribuer trop facilement et sous la contrainte politique des subventions qui se sont avérées inefficaces. Les chefs d'entreprise, eux, n'ont que peu de reconnaissance des efforts, parfois vains il est vrai, de Pôle Emploi pour trouver le candidat idoine. Quant aux OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) auxquels cotisaient les entreprises, leur nombre était devenu pléthorique, 23 au total, comme les organismes de formation d'ailleurs, ce qui a eu pour conséquence de diluer les finances, semer la confusion et perdre en efficacité.

Jean-Patrick Gille, vice-président de la région Centre-Val de Loire, en charge de la formation.

Alors en 2018, le législateur a rebattu les cartes. Les OPCA ont dû se regrouper pour ne plus avoir que 11 OPCO (opérateurs de compétence) ; les organismes de formation doivent désormais répondre à des standards plus exigeants ; les financements sont mieux fléchés. Quant aux compétences, elles ont été attribuées différemment : pour faire simple, les régions ont perdu celle de l'apprentissage (les plus jeunes, en CFA et lycées pro.), mais elles ont conservé l'organisation de la formation continue et de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi sur leurs territoires.

Jean-Patrick Gille est vice-président de la région Centre-Val de Loire, en charge de la formation : « *Il faut, dit-il, penser la formation en terme de parcours professionnel. De la formation initiale à la formation continue, qui permet d'évoluer ou de changer d'orientation au cours de la vie* ». La Région, dans sa compétence nouvelle sur l'orientation, est en quelques sortes l'autorité organisatrice qui doit veiller à ce que les parcours soient les plus efficaces possibles, tant pour les personnes que pour les branches, les finances publiques et celles des entreprises. « *Logiquement,* poursuit J.-Patrick Gille*, c'est dans les territoires qu'on voit le mieux le besoin des entreprises* ». De fait, le Centre-Val de Loire est plus industriel que PACA par exemple, et ne nécessite pas les mêmes formations. « *Charge donc à la Région de veiller à ce qu'il y ait de bons organismes de formation là où ils sont utiles* ». Ceci est d'autant plus vrai maintenant, qu'il est de la responsabilité des régions de former les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. Pour cela, la collectivité territoriale a développé le dispositif DEFI (Développement de l'emploi par les formations inclusives), et a récemment signé pour cela un PACTE d'investissement dans les compétences (2019-2022), avec l'État.

600M€ pour la formation en entreprise

Les entreprises ont l'obligation de former régulièrement leurs salariés. Pour financer ces formations, à compter de 2022 elles cotisent via l'URSSAF, à l'organisme d'État France Compétences qui gère le pot commun.
Au bout de la chaîne, ce sont les OPCO, organismes collecteurs de référence, qui perçoivent ces finances pour gérer au plus près la formation. Les TPE de moins de 10 salariés s'en acquittent au taux de 0,55% de leur masse salariale, les plus de 10 à hauteur de 1%. S'ajoute également 0,68% de la masse salariale versés au titre de la taxe d'apprentissage. Ce n'est là qu'un ordre d'idée bien sûr, puisqu'il existe de nombreux aménagements, notamment pour assouplir les franchissements de seuil, le basculement de CDD en CDI et les autres subtilités.
En fait de subtilité, il en est certaines qui ne passent pas bien auprès des dirigeants d'entreprises, à commencer par l'organisation même de la formation en entreprise.

Éric Chevée, vice-président de la CPME, en charge des affaires sociales.

Éric Chevée est vice-président de la CPME, en charge des affaires sociales. Son constat est simple : « *on voit qu'il y a près d'un million d'emplois disponibles et trois millions et demi de chômeurs, il y a donc une équation que l'on ne résout pas avec le système actuel* ». Avec François Asselin, ils ont donc rencontré Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Lui disant en substance que le système de formation ne fonctionnait pas, même avec 3MD€ d'investissement. « *On ne conteste pas l'objectif d'investir dans les compétences, précise Éric Chevée. Mais on fait trop de quantitatif et pas assez de qualitatif. Il est urgent de réorienter l'argent vers la formation professionnelle au sein même des entreprises* ». En substance, la CPME pointe une erreur d'approche. « *Les demandeurs d'emploi, souvent éloignés du monde de l'entreprise, doivent être formés en entreprises et employables à l'issue* ». Et pour cause, les 3MD€ pointés du doigt viennent pour la moitié des entreprises, pris dans le fonds de formation professionnelle. Logique donc qu'ils servent à ces mêmes entreprises.
La CPME a donc demandé et obtenu du Premier ministre, de réorienter 600M€ sur des formations en entreprise. Une formation si possible individuelle, soit une préparation opérationnelle à l'emploi (POE), soit une formation assurée directement sur le poste de travail, par l'entreprise elle-même. C'est ce que l'on appelle l'AFEST, action de formation en situation de travail. Ce qui n'empêche pas le cas échéant d'être complétée d'une autre formation, à l'extérieur cette fois, par des organismes de formation. Exemple : un hôtel qui a besoin d'un agent d'accueil peut le former sur site, et compléter ces compétences de base par la maîtrise de l'anglais en extérieur.
Les 600M€ pourront donc servir à payer les formateurs des organismes dédiés et des tuteurs en entreprise.

Du cousu main

Le 13 octobre dernier, se tenait à Meung-sur-Loire, le forum de la logistique Log'avenir. Les jeunes et les demandeurs d'emploi s'y sont pressés, dans un territoire où les entreprises de ce secteur sont nombreuses. La Haute-Commissaire aux compétences, Carine Seiler s'était aussi rendue à ce rendez-vous, retrouvant François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire. Une occasion idéale de faire le point sur les contrats PACTE et le DEFI engagés pour la période 2019-2022. Le Plan d'investissement dans les Compétences prévoit une mobilisation de l'État de 15MD€ sur la période du quinquennat. Il s'agit de former un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés. *« Le pari sera réussi en 2022, annonce déjà Carine Seiler. Ce, grâce aux expérimentations que l'on conduit, comme l'opération DEFI en région Centre-Val de Loire, qui assure une promesse d'embauche à la clef, et l'assurance de remettre le pied à l'étrier à ceux qui en sont éloignés du travail ».*
Eric Chevée acquiesce : *« On encourage bien entendu le dispositif DEFI, mieux encore que la préparation opérationnelle à l'emploi. Dès lors qu'un poste est disponible, un contrat se signe entre l'entreprise qui accueille, la région qui finance, et Pôle Emploi, qui sélectionne le demandeur. C'est du sur-mesure, presque du cousu main ».* Pour les demandeurs d'emploi, c'est 560M€ supplémentaires pour la formation. *« La digitalisation des formations est aussi une voie explorée, ajoute Carine Seiler, pour l'apprentissage des actes professionnels. L'état va investir dans des plateaux techniques immersifs, et des tiers lieux pour de nouvelles pratiques pédagogiques ».*

La Haute-Commissaire aux compétences, Carine Seiler et François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire.

Éric Chevée apporte un bémol à cette idée : *« Le DEFI exige d'avoir un contrat de travail signé en face, or les PME sont frileuses à ce sujet. Je suggère que cette contrainte disparaisse, notamment pour les TPE/PME de moins de 50 salariés ».*
Si les grandes entreprises y trouvent tout de même leur compte, notamment pour des formations lourdes de 400 heures ou pour des petits groupes de demandeurs d'emploi, le système est plus compliqué pour les PME qui n'ont pas de services dédiés aux ressources humaines. Il est donc essentiel que les acteurs soient en ordre de marche. Et Éric Chevée de poursuivre : *« Si la réforme a retiré l'organisation de l'apprentissage et la formation professionnelle aux régions pour la confier aux branches professionnelles, la formation professionnelle et l'emploi se jouent tout de même dans les bassins d'emploi. On a donc toujours besoin des régions pour être les relais sur place. Il faut qu'elles soient performantes » !*
Avec les 15MD€ sur cinq ans, les 600M€ supplémentaires pour la formation professionnelle et les 570M€ pour l'apprentissage, la question n'est donc plus vraiment celle du financement. Les dirigeants savent qu'il faut en passer par la formation ; la question est désormais celle de l'ingénierie.

> *« Il s'agit de former un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés »*

BTP CFA du Loir-et-Cher : des opportunités à saisir

Le secteur des métiers du bâtiment est en pleine évolution et développement. Le BTP CFA de Blois propose de nouvelles formations, de nouveaux services comme les entrées tout au long de l'année et l'accompagnement sur-mesure permettant une meilleure réussite dans son parcours professionnel.

Le BTP CFA de Blois est bien connu pour ses 12 CAP des métiers du bâtiment (Peintre, Plâtrier, Maçon,…), ses 2 Mentions Complémentaires et ses 4 BP. Mais, il est important de souligner que depuis 2016, cette offre s'est enrichie de 6 Bac Pro et 2 BTS (voir le tableau).

Bac Pro Mélec, une nouvelle formation

Le Bac Pro Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés vient de s'ouvrir. Cette formation aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électricien, depuis le point de livraison de l'énergie jusqu'aux applications terminales. Totalement adapté à l'axe du verdissement, ce Bac Pro contribue à la performance énergétique des bâtiments et des installations. Il s'adapte à l'évolution des techniques, des technologies, des méthodes et des matériels. Ce bac se prépare en trois ans après la classe de 3e et en 2 ans après un CAP d'Électricien. Cette formation est alternée par deux semaines en cours au CFA et deux semaines en entreprise. Il faut noter qu'il y a encore des places disponibles et qu'il est donc toujours possible d'intégrer cette formation.

12 CAP	Peintre - Plâtrier - Maçon Charpentier - Menuisier Constructeur Bois - Couvreur Métallier - Ferronnier d'Art Plombier - Chauffagiste Electricien
6 BAC PRO	Patrimoine Bâti Maçonnerie Patrimoine Bâti Charpente Patrimoine Bâti Couverture Technicien Constructeur Bois Ouvrages du Bâtiment Métallerie Métiers Electricité Environnements Connectés
2 BTS	Systèmes Constructifs Bois Habitat Enveloppe Bâtiment Conception Réalisation
2 MC	Plaquiste Zingueur
4 BP	Charpentier Couvreur Plâtre Isolation Métallier

https://btpcfa-cvdl.fr/
07.57.50.22.52

DémarrezVotreStory BTP…

Le système des formations en apprentissage est assoupli par la loi « *Avenir professionnel* ». Depuis, la loi du 5 septembre 2018, le BTP CFA accueille les jeunes (de moins de 30 ans) avec le principe d'entrées/sorties permanents. Cela signifie qu'une personne qui ne se plait pas en faculté ou au lycée peut entrer en apprentissage à tout moment, il ne perd pas son année à attendre la rentrée de septembre.

Toujours dans l'objectif d'accompagner individuellement les jeunes et de leur permettre de rebondir après une mauvaise orientation ou un projet professionnel incertain, un processus d'accompagnement sur-mesure est proposé au BTP CFA du Loir & Cher. Ce dispositif qui se nomme « *DemarreTaStoryBTP* » offre l'opportunité de confirmer le projet professionnel du jeune. D'une durée de 3 mois, il permet d'intégrer le CFA même sans entreprise et de réaliser des stages en entreprise qui souvent permettent de signer un contrat. Et pas d'inquiétude pour trouver une entreprise, tous les ans près de 120 entreprises du bâtiment en Loir-et-Cher ne trouvent pas de jeunes, il existe donc forcément des solutions ! De plus, l'application PLANET BTP facilite la recherche car elle permet la mise en relation des professionnels du bâtiment et des apprentis via le « *matching géographique* ».

Le secteur du bâtiment est un secteur qui recrute. Des créations d'emplois massives sont encore attendues liées aux axes de verdissement du bâtiment. Cela inclut les activités traditionnelles du BTP – maçons, couvreurs, menuisiers – mais aussi les métiers émergents de l'écoconstruction et de la rénovation écologique. Le BTP CFA 41 s'adapte constamment pour répondre à ces évolutions.

www.btpcfa-cvdl.fr

La formation et l'entreprise, plus proches

Au cœur de la réforme, sont les organismes de formation, les OF, dont certains sont des OFA, anciennement CFA pour l'alternance. Il y avait 40 CFA en Région avant la réforme, on compte 82 OFA aujourd'hui. Si beaucoup fonctionnent encore sur le modèle associatif, autrefois subventionné, nombre d'entre eux sont devenus des entreprises, adaptés à la vente de services, dans un cadre concurrentiel.

AFTEC-Formation fait partie de ces organismes de grande taille, qui dispensent depuis de nombreuses années des formations pour le tertiaire, souvent en alternance, jusqu'au BTS voire au Master. Philippe Meyjonade en est le directeur de la formation. Il a observé ce changement radical.
« La loi a ouvert de nouvelles possibilités : alternance, VAE, bilan de compétence et professionnalisation au sens large. La régulation par la Région, des opérateurs et de leur offre, n'existe plus. La carte des formations n'est plus. Désormais chaque organisme fait ce qu'il veut et l'écosystème dans lequel règne la concurrence, nous incite à diversifier notre offre de formation, y compris en alternance, identifier les besoins du territoire et s'y adapter ».
AFTEC-Formation encadre ainsi 1 500 étudiants, en formation initiale par alternance sur les deux sites d'Orléans et Tours. S'ajoutent à cela, pour la formation professionnelle, et en réponse aux appels d'offres de la Région dans le cadre du PRDF (plan régional de formation), 250 stagiaires chaque année, souvent dans le secteur tertiaire. Ces derniers sont souvent en reconversion ou demandeurs d'emploi. Ils sont en alternance durant six mois et ont un statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Philippe Meyjonade.

Avec la réforme, l'AFTEC a donc dû adapter son offre et a créé pour cela une instance interne appelée *« gouvernance de l'offre »*. L'AFTEC s'est aussi rapproché de certains OPCO pour construire les futurs champs d'intervention, en particulier pour la branche *« commerce »* qu'elle maîtrise de longue date. *« Les stagiaires bénéficient évidemment de cette proximité qui se noue avec les OPCO, car on répond avec précision aux besoins du moment ».* Confère le titre professionnel en cours de création à Tours à la demande des entreprises rattachées à l'Opcommerce.
Si les OPCO apportent leur concours pour trouver des entreprises qui accueillent les étudiants, les OFA en retour, bâtissent les formations certifiantes qui couvrent les besoins en main d'œuvre.
Les onze OPCO, ont le voit, sont le relai rapproché entre les organismes de formation et les employeurs. Toutefois, tout le monde ne travaille pas ensemble. L'AFTEC, spécialisé dans le tertiaire n'a que peu de relations avec l'OPCO de l'industrie par exemple. L'UIMM (union des industries et métiers de la métallurgie) a logiquement son propre CFA (ou OFA) industriel.

CFA de branche, le niveau monte

Guillaume Le Nohac est responsable conseil emploi formation au pôle formation de l'UIMM en Région Centre. *« Le pôle formation compte trois entités,* explique Guillaume. *Le CFAI, qui accueille près de 900 apprentis, l'AFPI pour la formation des adultes et des salariés, et Trajectoire industrie pour la formation des demandeurs d'emploi. Cet ensemble très complet et parfaitement adapté, répond aux besoins de la branche professionnelle ».* Le CFA de l'industrie forme des CAP, BTS et même des Bachelor de technologie en partenariat avec l'université, mais aussi des diplômes d'ingénieur par apprentissage, avec l'école Polytech. La liste est longue et les formes très différentes, tout autant que les publics, pré ou post BAC.
Comme tout CFA, celui de l'industrie est financé par France Compétence, sur le principe du *« coût contrat »* pour chaque apprenti. Des apprentis qui doivent trouver les entreprises qui les accueilleront. Pour cela, Guillaume Le Nohac dispose d'une équipe de sept personnes

Guillaume Le Nohac, responsable conseil emploi formation au pôle formation de l'UIMM en Région Centre.

qui font le lien entre les candidats et les entreprises, et cherchent de nouveaux candidats. Car la question de l'attractivité des métiers de l'industrie demeure. *« À l'heure qu'il est, une quarantaine d'offres ne sont pas pourvues, malgré le travail des développeurs ».* Les UIMM savent que les entreprises vont encore recruter ces prochaines années. La courbe des âges l'annonce, il y a pus de départs à la retraite que de jeunes entrants. Ceci explique que l'ingénierie des formations soit si exigeante, y compris pour des branches professionnelles très bien circonscrites et organisées comme l'industrie. *« On va jusque dans les collèges pour présenter les métiers de tourneur fraiseur, de chaudronnier et aujourd'hui de maintenance industrielle ».* La modernisation des usines et des ateliers est impressionnante. Les machines sont toutes à commandes numériques, et d'une incroyable modernité. La technicité de l'industrie devrait attirer les plus jeunes, mais ce n'est pas toujours le cas. Le niveau de formation a beaucoup augmenté. Il ne reste qu'un CAP dans l'industrie (chaudronnerie et soudure), alors que sur l'ensemble des métiers, le BAC est requis et souvent BAC+2. *« C'est à ce prix que la France défendra ses compétences »,* insiste Guillaume Le Nohac.

Forts de ces diplômes de plus en plus élevés, les jeunes se savent en position de force et n'hésitent pas à les faire valoir dans une entreprise, y compris concurrente de celle qui les ont formés. *« Les jeunes ont envie de découvrir d'autres choses,* poursuit Guillaume. *En fin de BTS, ils ont passé cinq ans dans leur entreprise. Certains vont à l'étranger faire valoir leurs qualités. La génération actuelle ne cherche plus systématiquement la stabilité professionnelle avec un CDI d'entrée. En revanche, lorsqu'ils reviennent, c'est sur les terres familiales » !*

PUBLI INFORMATION

Le Bac+1 Tourisme... Un tremplin pour votre avenir !

À l'intention des bacheliers, le Conservatoire national des arts et métiers du Centre-Val de Loire et le Lycée Hôtelier de Blois mettent en place une formation gratuite de sept mois aux métiers d'accueil du tourisme.

Secteur en pleine mutation, le tourisme recrute en Centre-Val de Loire, comme au niveau national. Des opportunités de carrière se présentent, notamment dans les métiers de l'accueil et de la relation avec les clients. Sur la base de ce constat, le Cnam en région Centre-Val de Loire, le Campus d'Excellence PatMat et le lycée Hôtelier de Blois ont décidé d'ouvrir le parcours de niveau Bac + 1 destinée en priorité aux bacheliers qui n'ont pas trouvé de réponse satisfaisante à leurs vœux sur #Parcoursup, en recherche d'emploi, ou qui rencontrent des difficultés dans l'enseignement supérieur.

7 mois de formation
La formation Bac+1 en tourisme *« Hospitalités : accueil et expérience client »,* comprend 700 heures au total et se déroulera du 29 novembre 2021 au 7 juillet 2022.
Dispensée au Lycée Hôtelier de Blois, la partie théorique s'articule autour de l'acquisition de compétences transverses (communication, expression, culture du numérique) et de connaissances spécifiques (patrimoine touristique, bases juridiques, sécurité, langues)

12 semaines de stage
Sur le principe de l'alternance, la formation comprend 12 semaines de stage pratique en entreprise touristique. Le choix sera établi à la faveur d'un accompagnement personnalisé. Il pourra s'agir de postes de réceptionniste en hôtellerie, agent d'accueil, de surveillance et de médiation dans un monument, guide ou médiateur du patrimoine en office de tourisme ou service culturel.

Projet professionnel
Des ateliers et mise en situation professionnelle sont également prévus ainsi que 100 heures d'accompagnement pour définir le projet professionnel et travailler le savoir-être, la présentation, et l'expression.
La formation pourra ensuite déboucher sur l'entrée dans la vie professionnelle ou la poursuite des études vers BTS Tourisme.
À noter que les frais de formation sont pris en charge par la région Centre-Val de Loire avec possibilité de rémunération selon la situation individuelle.

Témoignage : *« Développer des compétences sur le terrain »*
« Il est important pour le Domaine régional de Chaumont-sur-Loire d'accompagner les étudiants du BAC+1 Hospitalités Tourisme, mis en place par le le Cnam en région Centre-Val de Loire, afin de participer à leur ancrage dans les attentes et les besoins de lieux touristiques et culturels régionaux. La création de ce lien entre étudiants et lieux d'accueil est également l'un des objectifs de ce cursus et leur permet de découvrir la richesse du territoire. Il offre la possibilité de découvrir le monde du Tourisme, de mettre en pratique les apprentissages et développer les compétences sur le terrain en intégrant des équipes professionnelles ».

Emanuela Frealle, responsable accueil et accompagnement des publics et responsable service éducatif du Domaine Régional de Chaumont-sur-Loire

En savoir plus :
Présentation collective le mardi 9 novembre prochain à 9h30, au Lycée Hôtelier de Blois.

Contact : Céline Savaux, coordinatrice pédagogique :
celine.savaux@lecnam.net
www.cnam-centre.fr

Quand les entreprises prennent les choses en main

Sans avoir attendu la réforme, certaines grandes entreprises ont fait de la formation leur affaire. Soit parce qu'elles ne trouvent pas les personnels prêts à l'emploi, soit parce qu'elles préfèrent avoir leur école dans un secteur très précis qui ne correspond à aucun titre professionnel. C'est le cas de Véolia par exemple, qui depuis longtemps dispose de son campus, sur lequel sont dispensées des formations professionnelles continues et initiales. Dans la gestion de l'eau potable et le traitement des eaux usées, le recyclage, la valorisation des déchets et l'optimisation énergétique. Le Campus Veolia propose pas moins de 18 diplômes et titres accessibles par la voie de l'alternance du CAP au Master et plus de 400 modules de formations professionnelles continues.

Quant au groupe de luxe LVMH, il a créé en 2014 son Institut des Métiers d'Excellence *« Le but, explique-t-on, est de transmettre les savoir-faire d'excellence pour 23 métiers de la création, de l'artisanat, et de l'expérience client, auprès des jeunes générations et des personnes en reconversion »*. Les alternants bénéficient d'un cursus qui allie enseignements techniques et théoriques, avec des écoles et universités reconnues, et une expérience au sein des Maisons du groupe LVMH par le biais de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation rémunérés. Le taux de réussite aux diplômes des écoles a été de 97% en 2020. En cumulé depuis 2014, 78% des apprentis rejoignent les filières métiers ou bien poursuivent leurs études à la fin de leur cursus à l'Institut, et la grande majorité d'entre eux au sein d'une Maison du Groupe ou chez des partenaires externes.

Autre formule, cette fois en Région Centre-Val de Loire. Le groupe Engie a récemment sollicité l'AFTEC pour être son Unité de formation alternée, une UFA. Le groupe industriel, qui ne dispose ni de bâtiments adaptés, ni de formateurs, s'appuie sur un organisme compétent. L'AFTEC crée la section et aide ENGIE à trouver les jeunes intéressés par cette spécialité *« maintenance des systèmes »*. Les services RH sont aussi mis à contribution pour trouver les jeunes.
« Cette formule est véritablement le fruit de la réforme », conclue Philippe Meyjonade.

Kutter School Academy

Réforme ou pas, Emmanuel Renaud a choisi, lui aussi de créer son académie, mais dans un domaine plus inattendu : la taille de la barbe. *« Pour être barbier aujourd'hui, il faut passer par le CFA de référence, apprendre la coiffure et poser des bigoudis »*. Emmanuel est un brin sarcastique, mais on comprend son désarroi. Fondateur de quatre barbershops en Région Centre-Val de Loire, il ne trouvait pas les professionnels en capacité de maîtriser la taille avec l'exigence qui est la sienne. *« La fonction de barbier n'est pas encore enseignée comme un métier à part entière »*. Ainsi est née la Kutter School Academy à Blois. Le nom est un brin pompeux, mais dit bien toute l'exigence du cursus. Raser, tailler, soigner, rien ne s'improvise, et surtout pas l'hygiène. Alors Emmanuel a structuré son offre. Deux sessions par mois, et pas plus de quatre ou cinq stagiaires à chaque fois. Les candidats sont des hommes qui ont une certaine habitude et souhaitent se lancer dans la profession, mais aussi et surtout des salons de coiffure qui veulent se diversifier et ajouter une corde à leur arc. Force est de constater que la barbe a le vent en poupe, 90% des hommes de 25 à 35 ans sont barbus !

kutter school academy, formation Barbier.

Mettre les feux au vert dans ma vie

Le cabinet Abaca formation a été fondé dans les années 90. Racheté en 2012 par Serge Maillard, il compte aujourd'hui quinze personnes en région Centre-Val de Loire, psychologues et consultants RH qui souvent ont eu de belles expériences en entreprise. Abaca s'est fait une spécialité du bilan de compétence et des techniques d'évaluation. Bien que n'étant pas une formation à part entière, et ne délivrant pas de titre professionnel, le bilan de compétence est malgré tout pris en considération dans l'environnement de l'entreprise. S'il est octroyé par l'entreprise, il peut être fait sur le temps de travail qui reste payé. Son coût, environ 1 800 €, est pris en charge dans le cadre du CPF, le Compte personnel de formation, qui pourtant valide prioritairement des formations certifiantes. « *On n'apporte pas de compétences à proprement parler, reconnaît Serge Maillard, mais une évaluation des capacités à s'orienter* ».

Serge Maillard vient du monde de la restructuration des entreprises, accompagnant les plans sociaux et dispositifs collectifs. Alors la mise au point personnelle est un aspect humain qu'il connaît bien, et sa formation en psychologie n'y est pas étrangère non plus.

Serge Maillard, du cabinet Abaca formation.

« *Le bilan de compétence,* dit-il, *c'est deux à trois mois d'introspection pour obtenir un projet qui tient la route* ». Sous entendu, méfiez-vous des offres de bilan en trente minutes chrono et plus encore, des analyses entièrement digitales hors période COVID. Ajoutons que le bilan de compétence n'est pas un simple conseil en orientation, avec une formation à la clef, mais plutôt un travail de positionnement, et une proposition de parcours à la clef.

« *Jamais la vie professionnelle n'a autant voulu se fondre dans la vie personnelle,* note Serge Maillard. *L'idéal est de lui ressembler ou d'être en parfaite adéquation* ». La question est souvent d'apprendre à se gérer soi-même, par étapes, et de prendre les décisions au bon moment. « *Alors on définit des hypothèses, puis la faisabilité, en fonction de la situation sociale de chacun* ».

Qualiopi

Qualiopi est le référentiel qui certifie les OF et OFA et leur donnent la possibilité d'être financés par les OPCO. L'obligation vaudra dès la fin de l'année 2021. Il oblige à pas moins de 37 points de contrôle. Autant dire que tous les organismes ne feront pas la démarche. Où l'on parle de l'accessibilité des locaux, du process d'organisation de l'entreprise, de politique RH, de formation des formateurs, de communication, mais aussi de l'obligation annuelle de mesurer la satisfaction client (entreprises et apprenants). Il ne fait plus aucun doute que l'organisme devient une entreprise qui se benchmark et répond à de solides obligations.

Qu'importe la taille et donc la surface financière de l'organisme de formation, la règle vaut pour tout le monde. Mireille Rubio a fondé Prestige Interlinguage, centre de formations linguistiques à St-Jean-de Braye. « *C'est un gage de qualité,* reconnaît-elle, *lourd mais qui nous tire vers le haut* ». Après la certification, une surveillance est assurée régulièrement. La trentaine de formateurs, souvent titulaires de master, et à minima natifs du pays dont ils enseignent la langue, n'y échappent pas.

Mireille Rubio fondatrice de Prestige Interlinguage, centre de formations linguistiques à St-Jean-de Braye.

La saison touristique 2021 sous le signe de la renaissance

Parler de renaissance est de bon augure en Région Centre-Val de Loire. Elle qui célébrait il y un an, en grandes pompes et grandes gastronomies, Leonard de Vinci. Après les confinements à répétition et les valses hésitations politiques, les professionnels du tourisme, aidés par les PGE, le chômage technique et le Plan de relance, ont pris leurs affaires en main pour estomper les effets de la crise. Finalement, et contre toute attente, la saison touristique 2021 aura été bonne, voire très bonne pour ceux qui auront été les plus réactifs et volontaires.

Frustrés de ne pouvoir prendre l'avion, les touristes se sont reportés sur les destinations françaises. Les Franciliens ont naturellement ou presque trouvé le chemin de territoires frontaliers, et donc celui du Val de Loire. Il faut dire que les outils marketing développés par la Région Centre depuis quelques années déjà, les y ont aidé. Ils se sont d'ailleurs révélés efficaces. Au premier chef, la structuration de la Loire à Vélo, avec ses pistes, mais aussi ses professionnels réparateurs, transporteurs, restaurateurs, et hôteliers, y compris de plein air. La mise en service de trains/vélos entre Paris, Orléans, Tours, Blois ou Vendôme a permis d'attirer les amateurs de tourisme « *doux* ». Quant aux campagnes de publicité dans le métro parisien depuis plusieurs années, elles ont donné de la visibilité à une région peu connue des Parisiens, et pourtant voisine de la capitale. Le 500ème anniversaire de la Renaissance, et les manifestations gastronomiques menées par les restaurateurs et orchestrées par les collectivités, ont aussi payé de retour, au moment où l'on s'y attendait le moins.

Sylvie Giroux, directrice du château de Valençay.

Frédéric Bouilleux, directeur général adjoint Chambord.

Créer du renouveau

L'heure du bilan de cette saison 2021 a donc sonné, même si l'on sait par habitude que l'arrière-saison est souvent annonciatrice de bonnes nouvelles. Le bilan est finalement bon, mais au prix de forts investissements, financiers et personnels selon les cas.

À Valençay dans l'Indre, la directrice du château Sylvie Giroux, se félicite d'avoir su prendre les bonnes décisions. « *Les efforts ont payé, dit-elle. 2020 a certes été complexe, mais on a publié des ouvrages sur le château, refondu notre site internet. Un community manager a même été embauché en pleine crise. Il parle du lieu, de l'histoire, du bien vivre à la française. Nous avons créé l'exposition "Louvre à Valençay". Le Louvre est un produit d'appel qui a fait venir le public de la France entière* ». Résultat : +10% cet été, preuve que les efforts ont payé de retour.

Autre observation, à Chambord cette fois, où le taux de participation des étrangers reste encore faible. À peine 19% cette année quand il était de 40% en 2019.

« *On a augmenté notre offre de loisirs, explique le directeur général adjoint Frédéric Bouilleux, des activités diverses sur le domaine, qui s'ajoutent à la visite du château : spectacles, jardin à la française, et jardin potager notamment.*

Les Loir-et-Chériens sont de loin les plus présents sur le domaine de Chambord. La revisite fonctionne donc bien ». Ajoutons que les objets dérivés très soignés ont permis l'augmentation du panier moyen. Le visiteur a donc plus dépensé.

Au château de Champ-Chevrier, à Cléré-les-Pins à quelques encablures de Langeais, c'est Laurence Bizard Hamilton qui gère la propriété familiale. « *Juste avant le COVID, mon père avait initié l'ouverture au public* ». Forcément, 2021 n'a pas eu de mal à faire mieux que 2020. +33% et même +20% par rapport à 2019. Rien à voir avec les grands sites, on parle ici de 5 000 visiteurs entre juin et septembre. « *Mais on a misé sur une offre qualitative et patrimoniale, explique Laurence, dans un poumon vert, facteur d'attractivité du slow tourisme. Nos réseaux sociaux ont près de 5 000 followers. On travaille depuis cette année sur le réenchantement, l'utopie, le rêve et les expositions* ».

Une histoire à raconter

La région Centre-Val de Loire, comme toutes les régions de France, a souffert de sept mois et demi de fermeture. « *Des saisons*

épuisantes et sans visibilité, explique François Thévard, propriétaire de la Tonnellerie à Tavers dans l'ouest du Loiret. *Entre pass sanitaire et météo capricieuse, la concurrence des destinations est plus forte que jamais, le tourisme devient concurrentiel ».*

Le ton est donné, il faut désormais que ce tourisme, valeur de développement économique, soit différent, plein de surprises mais aussi de valeurs écologiques, responsable et culturel.

« Il faut avoir une histoire à raconter », résume Jean-Philippe Vanlauwe. À Sigloy, sur les bords de Loire, il emmène ses passagers sur des bateaux à fond plat, des gabares qu'il construit lui-même, avec ses trois salariés. *« Dans le calme de la nature, on raconte notre fleuve et l'on fait partager notre passion ».*

Laurence Bizard Hamilton gérante du château de Champ-Chevrier, à Cléré-les-Pins.

Jean-Philippe Vanlauwe, organise à Sigloy, sur les bords de Loire, des échappées ligériennes à succès.

Choisir d'investir

L'année 2019 avait été une année record qui a fait monter tous les plafonds. Au delà des éléments conjoncturels, le tourisme s'est structuré et devient un moteur de l'activité économique de la Région. À l'évidence, les professionnels, toutes activités confondues s'entendent sur la qualité et une large communication, notamment digitale.

S.d-L.

> *« Au delà des éléments conjoncturels, le tourisme s'est structuré et devient un moteur de l'activité économique de la Région »*

Les Toques d'Or à Blois

L'Académie Nationale de Cuisine organise, le 18 novembre à Blois, au Lycée des Métiers en Hôtellerie et Tourisme du Val de Loire, les concours nationaux de la Toque d'Or 2021. La précédente Toque d'or était revenue à Florian Brzenczek, professeur au Lycée qui se doit maintenant d'accueillir ce talentueux rendez-vous !

Le Lycée des Métiers en Hôtellerie et Tourisme du Val de Loire de Blois reçoit le 18 novembre, les concours professionnels « *Toque d'Or cuisine* » et « *Toque d'Or pâtisserie* » réservés aux chefs et pâtissiers en activité, ainsi que le concours étudiants « *Trophée avenir Raymond Vaudard* ». Organisés par l'Académie nationale de cuisine, ces concours valorisent, depuis 1978, les savoir-faire de cuisiniers et pâtissiers professionnels lors de sélections nationales et d'une finale internationale. En furent lauréats de grands chefs comme François Adamski (MOF, Bocuse d'Or), Pierre Caillet (MOF), Alain Montigny(MOF), Jérôme Dubois (MOF),… Le Trophée « *Avenir Raymond Vaudard* », est réservé aux élèves et apprentis, sur un travail en binôme cuisine et salle.

Dessert du concours Toque d'or Cuisine.

Les défis culinaires sont très tendances. Pour mieux comprendre le déroulement concours de « *la Toque d'Or Cuisine* » qui a pour objectif de mettre à l'honneur le talent des Chefs, mais aussi leur travail et leur créativité, il faut savoir que huit candidats ont été sélectionnés par un jury sur dossier. Ils devront lors de l'épreuve de 5h30 mitonner une entrée surprise à partir d'un panier proposé, un plat accompagné de 3 garnitures, deux individuelles et une garniture libre pour 8 couverts « *moulée et démoulée pour le service* » et comme dessert, un baba au rhum dans sa forme traditionnelle. La Toque d'or de cuisine sera attribuée au candidat ayant obtenu la meilleure note supérieure à la moyenne de 15/20. Ce concours est présidé par Christophe Hay (2 étoiles, cuisinier de l'année 2021 Gault & Millau) et un jury composé de nombreuses toques blanches reconnus venant de toute la France.

Bon courage aux 20 candidats des 3 concours, résultat le jeudi 18 novembre à 16h !

S. M.

FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENTS COMMERCIAUX
F.N.A.C.
Chambre Professionnelle du Centre-Val de Loire

Vous souhaitez :
> Devenir Agent Commercial
> Vous renseigner sur le statut, ses avantages
> Adhérer à la F.N.A.C Centre-Val de Loire
> Collaborer avec un Agent Commercial adhérent

Contactez-nous !
Siège CCI Touraine
1, rue Schiller - BP 80415 - 37200 Tours
06 50 55 89 68 - Email: agentscocentre@gmail.com

www.agentcommercial.fr

freepik - pressfoto

Un blaisois gagnant de la Toque d'Or 2019

Remise du prix à Florian Brzenczek par le président de l'Académie Nationale de Cuisine, Jean-Marc Mompach.

Florian Brzenczek a gagné à Toulouse en novembre 2019, le 1er prix du Concours "Toque d'Or Cuisine". Après 5h30 de travail, de stress et la mise à l'épreuve des aspects techniques, esthétiques ou gustatifs des systèmes de notation, le jeune enseignant du Lycée des Métiers en Hôtellerie et Tourisme du Val de Loire a été proclamé gagnant !

Il a cuisiné pour ce concours, des haricots tarbais, puis un plat de canard farci avec 3 garnitures et un dessert châtaigne et chocolat. Florian indique « *C'est une belle récompense et surtout une grande fierté pour mes élèves, d'avoir un professeur qui a terminé 1er* » et précise « *Avant d'enseigner, j'étais au restaurant des Hauts-de-Loire à Onzain et j'ai beaucoup appris avec Dominique Pépin et Rémy Giraud.* »

Pour cette édition 2021, c'est un autre stress qu'il va avoir. En effet, il coache Camille Genet, élève en BTS Hôtellerie et restauration au lycée de Blois, sélectionnée pour le Trophée Raymond Vaudard : bonne chance à eux !

Tout part d'une rencontre avec... Des BD de tous bords !

Par Annie Huet de l'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté de Blois

Le Festival BD BOUM nous revient comme on l'aime et comme si de rien n'était. Et quel bonheur de se replonger enfin dans des bulles savoureuses et des dessins mythiques ! L'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté de Blois sera présent dans ce festival de renommée nationale. Olivier, notre libraire passionné de bandes dessinées, nous a concocté une sélection éclectique des meilleures BD du moment, selon lui, et vous allez en redemander ! Je me suis laissée guider par ce spécialiste et je vous livre nos regards croisés sur les albums qu'il a choisis. Ils mettent en scène des personnages drôles, émouvants, étonnants, iconiques, historiques, dans des histoires d'aujourd'hui, d'hier et même de demain. Il y a de quoi réfléchir, s'émerveiller et s'amuser, bref, de s'émouvoir ! À vous de lire … et de regarder !

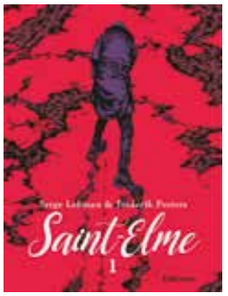

« Saint-Elme 1 »

de Serge Lehman et Frederick Peeters (Delcourt)

Le coup de cœur d'Olivier, notre libraire BD ! Après *« L'homme gribouillé »* les auteurs nous offrent une BD aux allures de polar fantastique à l'ambiance sombre et assez violente. Le dessin est toujours aussi fascinant avec ses couleurs tranchées et flashy. Nous entrons dans une légère dystopie où plusieurs évènements vont se percuter. Nous suivrons le détective Franck Sangaré et l'étrange madame Dombre sur les traces d'un fugueur disparu depuis 3 mois. Facile me direz-vous, sauf qu'à Saint-Elme, tout le monde vous le dira : *« Ici, c'est spécial »*. En route pour une exploration de l'Europe contemporaine !

« Le droit du sol, journal d'un vertige »

de Etienne Davodeau (Futuropolis)

Voilà un auteur dont le dessin magnifique -douceur des traits, noir et blanc tout en nuances- témoigne de la bienveillance de l'auteur. Sans jamais adopter un ton moralisateur, Etienne Davodeau ouvre des pistes de réflexion. Il voudrait essayer de comprendre comment on a pu en arriver là, de la naissance de l'humanité jusqu'à l'homme d'aujourd'hui, devenu menaçant pour la planète. Il nous emmène dans une marche reliant deux actes essentiels : les peintures rupestres de Pech Merle, dans le Lot, et le projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, dans la Meuse. Emouvant.

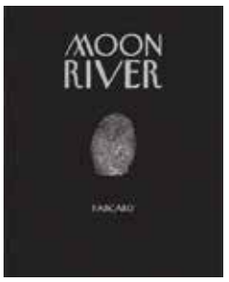

« Moon River »

de Fabcaro (6 pieds sous terre)

Une BD qui confine au bel objet. Format minimal, couverture matelassée noire rigide. Et, en encre argentée, une empreinte et le nom de Fabcaro. Egal à lui-même, pour notre plus grand bonheur, l'auteur utilise différentes techniques graphiques – quadrichromie, noir/blanc revisité, autoportrait, roman photo. C'est brillant. Une actrice se réveille avec un tatouage (très) gênant sur la joue, un sexe d'homme. Dès lors, on tombe dans l'humour le plus absurde, qui nous renvoie dans l'intimité de nos vies, nous donnant à en revisiter des situations réelles qui naviguent souvent entre aberration et déraison.

« Goldorak »

de Dorison, Bajram, Cossu, Sentenac, Guillo (Kana)

Voilà enfin l'adaptation BD franco-belge d'un inoubliable dessin animé de la fin des années 70, et qui fut l'un des premiers mangas télévisuels qu'on a pu voir en France. Cette BD au succès certain aura un fort pouvoir nostalgique auprès des cinquantenaires, n'en doutons pas ! Ils retrouveront la même ambiance, les mêmes dialogues ainsi que l'action portée par le plus célèbre des robots de l'espace. Face à un ultimatum - tous les habitants du Japon ont 7 jours pour quitter leur pays et laisser des envahisseurs coloniser leur archipel - il ne reste qu'un dernier espoir… Goldorak !

« Tananarive »

de Sylvain Vallée et Mark Eacersall (Glénat)

Dès la couverture, le ton est donné. Ce sera drôle, malin et surprenant. Les auteurs s'amusent du décalage entre leurs deux personnages principaux. D'un côté un notaire casanier à la vie monotone, de l'autre son voisin, un bourlingueur patenté à la vie rocambolesque. Quand ce dernier décède, notre petit notaire sort sa vieille auto et part à la recherche de l'Héritier. Ce sera la grande aventure de sa vie. Il fera des rencontres improbables. Accompagné d'un curieux passager, il va découvrir qu'il n'est jamais trop tard pour en apprendre sur les autres, le tout porté par une belle palette chromatique toute en couleurs subtiles.

« Blacksad, Alors, tout tombe 1ère partie »

de Diaz canales et Guarnido (Dargaud)

Après 6 ans d'absence, voilà le retour très attendu du détective chat. Les auteurs nous plongent dans l'ambiance mafieuse des polars américains des années 50. Et c'est toujours aussi incroyable. Imaginez une galerie de personnages tous plus pittoresques les uns que les autres… qui ne sont que des figures animales exprimant de la façon la plus réaliste qui soit toutes les émotions et tous les sentiments humains, de l'aigle à l'ours, en passant par le lama, la chauve-souris et même le morse. Prodigieux bestiaire. Blacksad va mener l'enquête dans le monde de l'immobilier, où un promoteur se frotte aux syndicats de mineurs, menés bien évidemment par des taupes ! Dessins fantastiques absolument superbes !

« Undertaker, 6 Salvaje »

de Meyer, Delabie et Dorison (Dargaud)

« Toujours le plus grand western depuis Blueberry ». Undertaker, fossoyeur itinérant au passé aussi trouble que mystérieux, nous revient dans une histoire talentueusement scénarisée où on retrouve tous les codes du western des années 70, avec évidemment quelques morts par-ci par-là ! Je vous laisse la surprise de découvrir des personnages originaux toujours féroces et sauvages qui avancent dans une ambiance rude, rappelant celle d'un John Wayne ou d'un Clint Eastwood. Lancez-vous, vous serez tenus en haleine d'un bout à l'autre dans cette sombre histoire de récupération d'un cadavre qui n'est pas vraiment celui qu'on croit…

« Sapiens, une brève histoire de l'humanité, 2ème partie »

de Yuval Noah Harari, Vandermeulen et Casanave (Albin Michel)

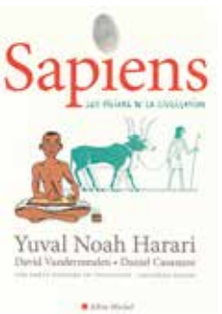

Cette BD est le fruit d'une collaboration entre un scénariste et un illustrateur belges et Yuval Noah harari, brillant auteur de l'essai éponyme. *« Sapiens »*, qui raconte l'histoire de l'humanité, édité chez Albin Michel, a été vendu dans le monde entier. Les trois auteurs l'adaptent en mettant en scène Harari lui-même. Ils prouvent qu'on peut s'approprier quelque chose d'ardu, savant, très documenté, grâce à un vecteur particulièrement ludique et abordable. Nous pouvons tous entrer dans un ouvrage scientifique. Cette adaptation est une véritable œuvre d'art collective, pleine d'humour, qui se lit comme un roman graphique, dès l'âge de 13 ans.

« Dans la tête de Sherlock Holmes, L'affaire du ticket scandaleux 2/2 »

de Cyril Lieron et Benoît Dahan (Ankama)

Le fameux détective de Sir Arthur Conan Doyle mène à nouveau l'enquête dans une ambiance fin XIXe siècle particulièrement bien rendue, dessin original et palette de couleur resserrée sur des bleus beiges et verts en demi-teintes. La construction du récit est très originale. On est dans la tête de Sherlock Holmes dont on suit, grâce à un fil rouge habilement mené, le raisonnement déductif. On est immergé dans son cerveau en ébullition et on marche en même temps dans ses pas. C'est une grandiose plongée dans un univers d'une grande richesse aux détails multiples d'une grande précision graphique.

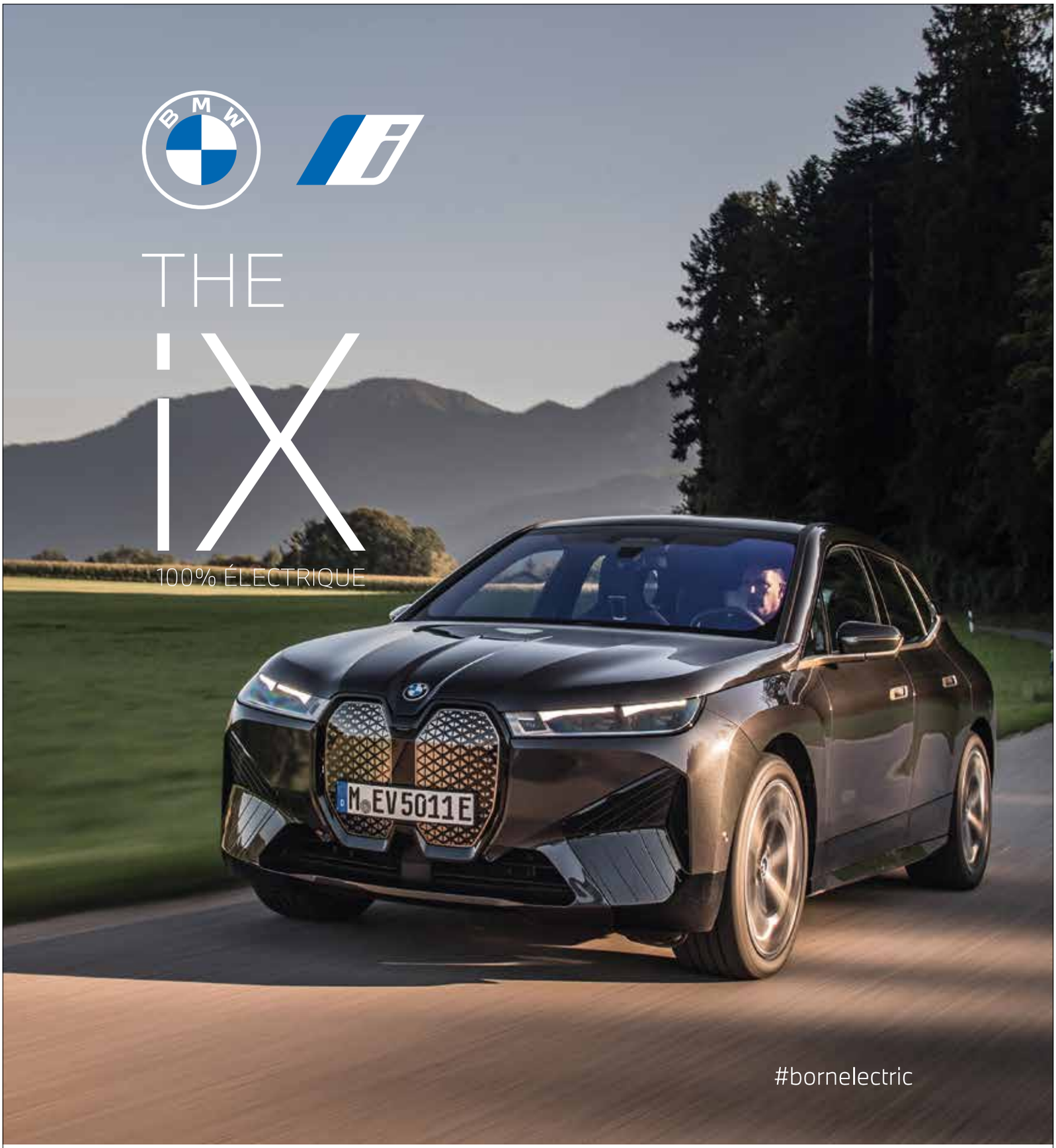

Amplitude Automobiles Blois
5, rue de l'Azin
41000 Blois
02 54 50 40 40